

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

L'Union européenne, c'est quoi ?

DES CHIFFRES

- 504 millions d'habitants (en 2012).
- PIB de 13 000 milliards d'euros (en 2012), soit environ 20% du PIB mondial.
- 24 langues officielles.

NOS PROPOSITIONS

- Une politique agricole plus écologique.
- Un bouclier social européen incluant un salaire minimum européen.
- Une harmonisation fiscale européenne.
- Une mutualisation des dettes et la création d'une agence de notation européenne.
- La mise en place d'un corps de service civil pour les interventions extérieures.

L'UE : UNE INTÉGRATION RÉGIONALE ORIGINALE

Selon Jacques Delors, l'Union européenne (UE) est un « objet politique non identifié ».

- Plus qu'une organisation internationale, moins qu'un État, l'UE est l'organisation régionale la plus aboutie du monde.
- Son statut de membre observateur non-étatique à l'ONU consacre sa place particulière sur la scène internationale. L'UE participe aux réunions et conférences des Nations Unies, prend la parole et intervient, sans toutefois avoir le droit de vote.

SES OBJECTIFS

- Créer une **union sans cesse plus étroite** entre les peuples européens, sauvegarder la paix et rechercher l'unité politique.
- Agir pour le **progrès économique et social** au sein du marché unique européen.

UNE FORCE D'ATTRACTION

- **5 candidats** à l'entrée dans l'Union européenne : la Turquie, le Monténégro, la Serbie, l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, et l'Islande (candidature en cours de retrait).
- L'UE représente seulement 7% de la population mondiale, mais c'est la première puissance commerciale mondiale : **1^{er} importateur** (16,4% en 2011) et **1^{er} exportateur** (15,4% en 2011), devant les États-Unis et la Chine. Les 2/3 des échanges des pays de l'UE sont réalisés au sein de l'Union.
- Une **relation privilégiée avec d'autres organisations européennes** : le Conseil de l'Europe (47 membres) ; l'Association européenne de libre échange (AELE : Norvège, Suisse, Liechtenstein et Islande) ; l'Espace économique européen (l'AELE sauf la Suisse).

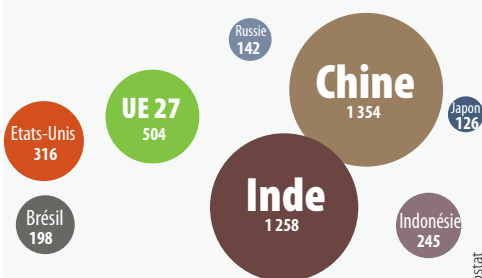
UN BUDGET FAIBLE ET EN BAISSÉ

- Le budget de 2013 : **133 milliards d'euros**, soit 11% du PIB français.
- **908 milliards d'euros** pour le cadre financier pluriannuel 2014-2020. Ceci représente, pour la première fois, une baisse du budget pluriannuel par rapport à la période précédente (-1%).

DES SYMBOLES

- Un **hymne** : « L'Ode à la joie » de Beethoven.
- Une **journée de l'Europe** : le 9 mai (déclaration Schuman de 1950).
- Une **devise** : « Unie dans la diversité ».
- Un **drapeau**
- Un **prix Nobel de la paix** reçu en 2012.

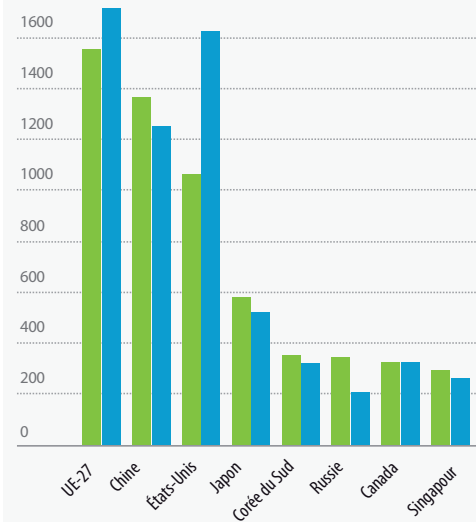
⇒ **3^e** rang mondial après la Chine et l'Inde



Population européenne par rapport aux principaux pays en 2012 (En millions d'habitants)

Source : Eurostat

⇒ **1^{ère}** puissance économique mondiale



Exportations

Importations

Source : Eurostat

Principaux acteurs du commerce extérieur en 2011 (En milliards d'euros)

Les écologistes veulent construire une Europe fédérale qui associe les citoyens et permette une véritable solidarité. L'Europe est une chance, saisissons-la !

EUROPE
ÉCOLOGIE
Donnons vie à l'Europe.

Les droits des citoyens européens

DES CHIFFRES

- 16 % des pétitions soumises au Parlement européen concernent l'environnement.
- 3 % de la main-d'œuvre de l'UE, soit 6,5 millions de personnes, vit dans un autre État membre. En tête : Roumains, Irlandais et Portugais.

NOS PROPOSITIONS

- Création de listes transnationales pour les élections européennes, et élection du président de la Commission au suffrage universel direct.
- Élargissement des possibilités de saisine de la Cour de justice de l'Union européenne par les citoyens.
- Contrôle démocratique des organes de coopération de police et de justice pour vérifier qu'ils respectent les libertés publiques.



LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE : UN ACQUIS IMPORTANT

La citoyenneté européenne a été introduite par le traité de Maastricht en 1992. Elle complète la citoyenneté nationale, sans la remplacer, et a permis l'apparition de nouveaux droits garantis par les traités et la Charte des droits fondamentaux.

Ces différents droits s'insèrent dans le cadre de la politique européenne de liberté, de sécurité et de justice.

• Droit de circuler, de travailler et d'étudier dans l'Union européenne

Les citoyens doivent justifier de ressources suffisantes pour s'installer dans un autre État.

• Droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européennes dans un autre État membre de résidence.

• Droit de pétition devant le Parlement européen

Le Parlement examine les requêtes et met en évidence une violation des droits d'un citoyen européen.

Exemple : pétitions sur la protection des consommateurs, les discriminations ou l'environnement.

• Droit d'initiative citoyenne

Un million de citoyens européens peuvent demander à la Commission européenne d'élaborer une nouvelle loi.

Exemple : l'ONG Right2water a soumis une initiative citoyenne pour l'accès à l'eau et l'assainissement.

• Droit d'adresser une plainte au Médiateur européen

Il enquête sur les plaintes contre les institutions européennes.

Exemple : enquête pour déterminer si Frontex, l'agence de contrôle des frontières extérieures, respecte bien des droits fondamentaux.

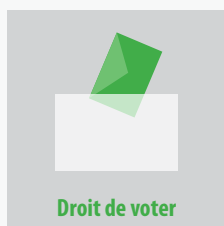
• Protection consulaire

Lorsque qu'un État n'est pas représenté dans un pays tiers, la protection consulaire de ses citoyens est assurée par un autre État membre.

Exemple : en Libye en 2011, la Hongrie a évacué une soixantaine d'autres citoyens européens en même temps que ses propres ressortissants.

• Droit d'écrire aux institutions européennes et d'obtenir une réponse dans la langue de son choix.

• Droit d'accès aux documents des institutions européennes.



L'Europe doit progresser dans le sens d'une justice qui protège et renforce les droits et libertés des citoyens.

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

Le Parlement européen

DES CHIFFRES

- 751 députés européens de 28 nationalités.
- 74 députés français
- 388 millions d'électeurs européens (505,7 millions d'Européens).

NOS PROPOSITIONS

- Lancer une campagne dans l'UE pour inviter les citoyens à penser ensemble l'Europe et réduire l'abstention.
- Renforcer le code de conduite pour lutter contre les conflits d'intérêts.
- Organiser un débat entre tous les candidats à la Commission européenne.
- Rendre obligatoire la parité sur les listes européennes et pousser à la représentativité des diversités nationales.

Le Parlement européen est l'institution représentant les citoyens des États membres de l'Union européenne (UE). Son rôle s'est renforcé à travers les différents traités, mais aussi depuis l'élection au suffrage universel direct à partir de 1979.

Peu à peu, le Parlement européen est sorti de son rôle consultatif. Il a élargi ses compétences pour devenir un co-législateur avec le Conseil de l'UE.

DES COMPÉTENCES IMPORTANTES

Compétences législatives : le Parlement possède un pouvoir législatif qu'il partage sur un grand nombre de sujets avec le Conseil de l'UE. Le pouvoir de proposer des actes juridiques est réservé à la Commission, mais le Parlement peut soumettre des textes qui lui semblent nécessaires.

Compétences de contrôle de l'exécutif de l'UE :

- Le Parlement peut censurer la Commission, qui devrait alors démissionner. Ce pouvoir n'a jamais été utilisé, mais son existence permet déjà d'instaurer un rapport de force institutionnel.
- Depuis le traité de Lisbonne, et en partie grâce aux écologistes, le président de la Commission européenne (« exécutif » de l'UE) est élu par le Parlement, après proposition du Conseil européen. Première mise en œuvre après le vote du 25 mai. **Nos candidats sont José Bové et Ska Keller.**
- Les députés peuvent aussi poser des questions – écrites ou orales – à la Commission comme au Conseil. Une commission « Pétition » permet aussi aux parlementaires de recevoir des pétitions de la part des citoyens et d'établir des commissions d'enquête.
- Le Parlement européen peut aussi faire un recours devant la Cour de Justice de l'UE, pour garantir des prérogatives face aux autres institutions.
- Enfin, les députés doivent approuver en aval les accords internationaux négociés par l'UE (comme par exemple sur le controversé TAFTA).

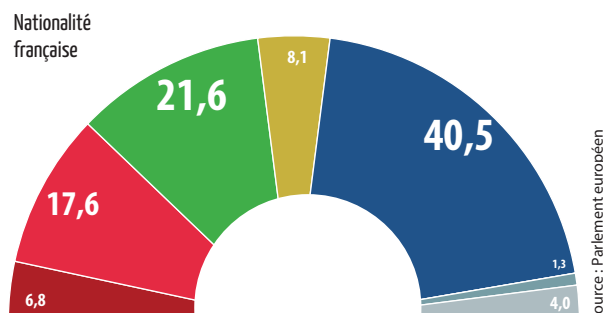
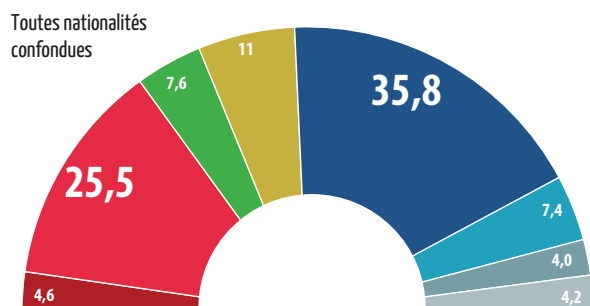
Tous ces moyens de contrôle donnent ainsi voie à la démocratie citoyenne européenne.

Compétences budgétaires : conjointement avec le Conseil, le Parlement définit chaque année le budget de l'Union européenne.

Répartition des députés par groupes politiques (2009-2014) en %



Le parlement est composé de 766 députés européens dont 74 de nationalité française. En mai 2014, 751 députés seront élus



Source : Parlement européen

GUE : Gauche Unitaire Européenne - Gauche Verte Nordique (Le Parti de Gauche)

Verts / ALE : Verts - Alliance Libre Européenne (Europe Ecologie les Verts et Région et Peuples Solidaires)

PPE : Parti Populaire Européen (UMP et UDI)

EFD : Europe libertés démocratie (Mouvement pour la France)

S&D : Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates (Parti Socialiste)

ALDE : Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (Modem)

CRE : Conservateurs et Réformistes européens (Aucun)

Non-inscrits : (Front National)

Nous pouvons construire un Parlement proche des citoyens. Des moyens existent déjà. À nous d'en informer les citoyens !

EUROPE
ÉCOLOGIE
Donnons vie à l'Europe.

Politique migratoire européenne

DES CHIFFRES

- 330 000 demandeurs d'asile enregistrés par la Commission européenne en 2012.
- Sur 33 millions de résidents étrangers dans l'UE, 20 millions viennent de pays hors UE.

NOS PROPOSITIONS

- Ouverture de voies d'entrée légale.
- Accompagnement du migrant à toutes les étapes de son parcours.
- Reconnaissance des diplômes et des acquis.
- Égalité en termes d'accès et de traitement.
- Reconnaissance du statut de réfugié climatique
- Interdire la rétention des enfants.
- Droit au regroupement familial pleinement respecté.

QU'EST-CE QUE LA POLITIQUE MIGRATOIRE ?

La politique migratoire européenne concerne les migrants entrant ou sortant de l'UE, et non des flux entre les États membres.

Un cadre contraignant

L'UE loge sous la même enseigne juridique les réfugiés et les migrants économiques. Les migrants ne sont pas les seuls à être fichés : l'obtention d'un passeport est conditionnée au fait de donner ses empreintes digitales. **Les migrants peuvent être retenus sans être présentés devant un juge** dans des centres de rétention pour de longues périodes, les enfants aussi. Le budget du bureau européen chargé d'harmoniser les demandes d'asile n'est que de 10 millions €.

Frontex est une agence européenne dont l'objectif est d'aider les États à sécuriser leurs frontières extérieures et à coordonner les opérations sur le terrain. Son budget est de 90 millions €, il a été multiplié par 15 en cinq ans.

EURODAC est une base de données mise en place par l'UE par le biais d'un règlement européen afin de fichier les migrants dans l'UE. Ce règlement sert à déterminer quel est l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile au regard de la convention de Dublin.

Le saviez-vous ? Il est interdit de sourire sur nos photos d'identité pour que les logiciels de reconnaissance faciale puissent nous identifier.

UN DÉBAT DE SOCIÉTÉ

Pour sécuriser les frontières, l'UE a investi 2 milliards € dans les nouvelles technologies. Caméras de vidéosurveillance thermique, systèmes de drones... elles sont pour la plupart développées par des marchands d'armes.

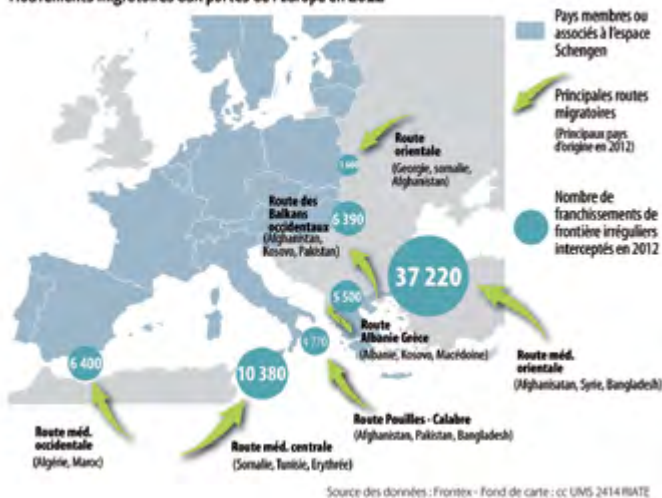
Pourtant, on réduit le fonds européen d'aide aux plus pauvres de 142 millions € par an (116 millions de pauvres en Europe).

- Le Parlement européen a voté en avril la refonte du « paquet asile » après 4 ans de négociations. Parmi les avancées obtenues par les écologistes : l'amélioration de l'accès au marché du travail, la mise en œuvre de formations des autorités en charge de l'asile.
- **Les États ont réussi à déconstruire le projet initial.** Exemple : les policiers ont accès aux bases de données, la rétention des demandeurs d'asile s'est rallongée sans obligation d'examen préalable.

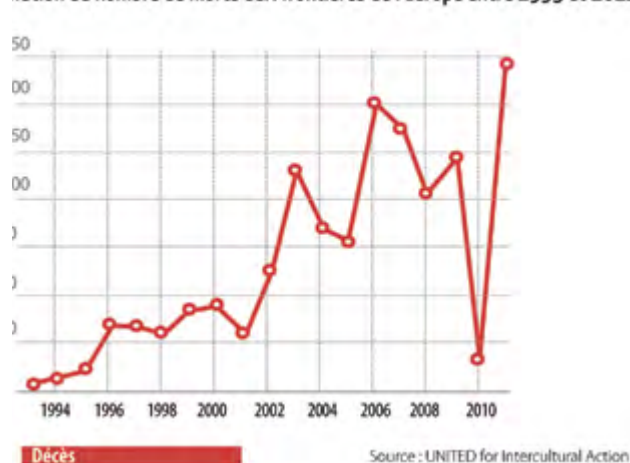
Il est difficile de déterminer combien d'immigrants en Europe le sont du fait du changement climatique. En 2012, on évaluait à 32 millions de personnes déplacées dans le monde. 80 % des réfugiés sont des migrants Sud-Sud.

L'Europe a besoin des migrants. Les statistiques démographiques montrent la diminution de la natalité en Europe. Exemple : sans apport migratoire, la population active en Allemagne risque de chuter de 40 % d'ici 2050, soit 18 millions de personnes en moins.

Mouvements migratoires aux portes de l'Europe en 2012



Évolution du nombre de morts aux frontières de l'Europe entre 1993 et 2011



Une politique migratoire ambitieuse et apaisée est possible dans un système juste et efficace.

**EUROPE
ÉCOLOGIE**
Donnons vie à l'Europe.

Les institutions de l'Union européenne

LES CHIFFRES

- 7 institutions officielles.
- 33 000 employés-es par la Commission européenne.
- Une quarantaine de directions/services au sein de la Commission.
- 751 députés au Parlement européen.

NOS PROPOSITIONS

- Rééquilibrer les pouvoirs au sein des institutions européennes.
- Renforcer le rôle du Parlement européen.
- Renforcer le code de conduite des députés européens.
- Instaurer un référendum transeuropéen.
- Rappeler que le Conseil européen n'a pas le droit de prendre des décisions, mais simplement des orientations générales.

HISTORIQUE

Les premières institutions sont apparues avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951. À l'époque, une Haute Autorité, dotée des pouvoirs supranationaux, veillait à la libre circulation du charbon et de l'acier, sous le contrôle d'un Conseil des ministres et d'une Assemblée parlementaire consultative. Aujourd'hui, 7 institutions régissent le fonctionnement de l'Union. Elles sont assistées par de nombreuses agences et organes spécialisés.

LES 4 PRINCIPALES INSTITUTIONS POLITIQUES

Le Conseil européen

- Il donne l'orientation et l'impulsion politiques.
- Il définit les priorités politiques générales, mais sans exercer de pouvoir législatif.
- Il est composé des chefs d'État ou de gouvernement, d'un président élu et du président de la Commission. Il se réunit au moins deux fois par semestre.

Les trois autres institutions forment le "triangle institutionnel" car elles sont directement impliquées dans l'élaboration et l'exécution des politiques européennes :

La Commission

- Composée de 28 commissaires (un par État membre), elle promeut l'intérêt général, gère le budget, exécute et coordonne les politiques et les programmes.
- Elle veille à l'application des règles par les États.
- Elle propose les textes législatifs qui seront ensuite soumis au Conseil de l'UE et au Parlement.
- Elle représente l'Union européenne sur la scène internationale.

Le Conseil de l'Union européenne

- Il légifère conjointement avec le Parlement et vote le budget.
- Il définit et coordonne les différentes politiques européennes.
- Il est composé d'un représentant de chaque État membre, au niveau ministériel, et se réunit en 10 formations thématiques (Environnement, Affaires étrangères, etc).
- Il est présidé par un État membre différent tous les 6 mois (système de présidence tournante).

Le Parlement

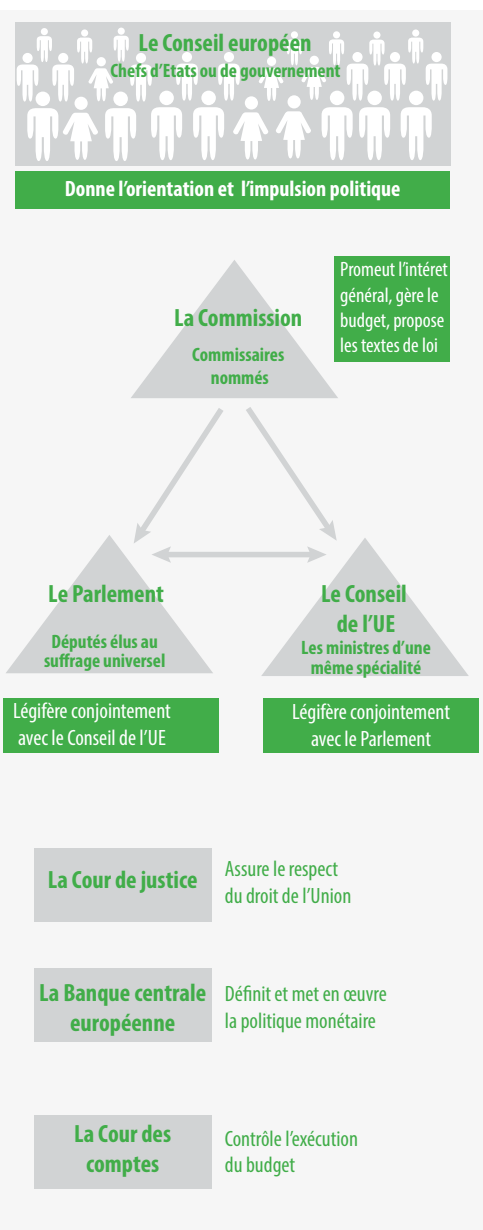
- Après les élections de mai 2014, il sera composé de 751 députés européens.
- Il légifère conjointement avec le Conseil, vote le budget et exerce un contrôle politique sur l'UE.

LES 3 INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

La Cour de justice de l'UE. Elle assure le respect du droit de l'Union.

La Banque centrale européenne. Elle définit et met en œuvre la politique monétaire.

La Cour des comptes. Elle contrôle l'exécution du budget européen.



Le rôle du Parlement, qui représente les citoyens, doit être renforcé face au Conseil de l'UE, qui représente les gouvernements.

EUROPE
ÉCOLOGIE
Donnons vie à l'Europe.

L'Union européenne : des avantages pour les citoyens

DES CHIFFRES

- 3 millions d'étudiants Erasmus depuis 1987.
- 2,5% des citoyens de l'UE vivent dans un autre État membre (en 2011).
- 1,2 million de travailleurs frontaliers en 2012.

NOS PROPOSITIONS

- Renforcer les droits de résider dans un autre État membre (citoyenneté européenne de résidence).
- Mettre en place des référents à l'Europe dans les régions et les intercommunalités.
- Objectif : au moins 40% de citoyennes dans les instances dirigeantes des grandes entreprises.
- Renforcer la protection des langues régionales.
- Augmentation du contrôle des médicaments

On dit souvent que l'Europe est éloignée des citoyens. En réalité, elle agit dans de nombreux domaines, au plus près des 500 millions d'habitants. Parce que les bienfaits de l'UE sont souvent ignorés, voici des actions européennes concrètes qui améliorent la vie au quotidien.

VOYAGER

- **Séjourner dans un autre pays de l'UE** pour une durée de 3 mois maximum sans restrictions.
- **Droits des passagers aériens** : remboursement ou indemnisation en cas de retard sur les vols, de dommages aux bagages ou de surséjour.
- **Harmonisation des règles de sécurité routière** pour réduire de moitié le nombre des victimes d'ici 2020. *Exemples* : stratégie de formation à la sécurité routière, législation commune pour les infractions au Code de la route.

ÉTUDIER

- **Bourses** pour étudier dans un autre État membre (Erasmus et autres programmes).
- **Coopération entre établissements scolaires et formations professionnelles** pour les jeunes.
- **Droit d'être scolarisé dans un autre pays de l'Union** dans les mêmes conditions que les enfants du pays d'accueil. Possibilité de bénéficier de cours de langue gratuits.

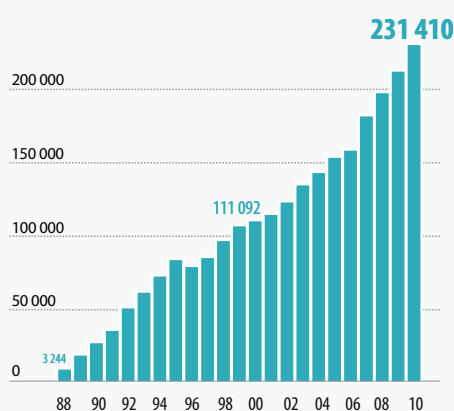
TRAVAILLER

- **Droit de travailler librement** dans un autre pays de l'UE. Les diplômes sont mutuellement reconnus dans de nombreux domaines.
- **Créer une entreprise** de droit national ou européen dans un autre pays sans discrimination.
- **Prendre sa retraite** dans un autre État. L'Union coordonne pour cela les systèmes de sécurité sociale des 28 États membres.

RÉSIDER

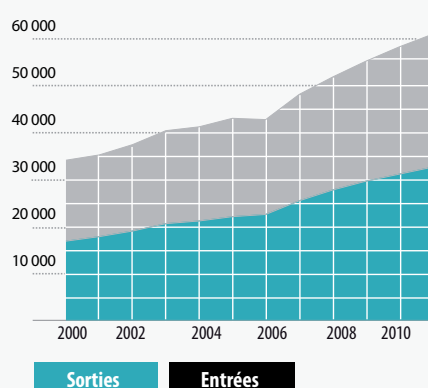
- **Information du consommateur** grâce à un système d'étiquetage obligatoire (prix, date limite de consommation, composition et présence de produits toxiques).
- **Lutte contre la contrefaçon**. Elle fait disparaître 100 000 emplois par an, et présente parfois de graves dangers pour la santé, et la sécurité du consommateur. L'UE a donc adopté de nombreuses dispositions pour lutter contre la contrefaçon et a développé la coopération douanière.
- **La reconnaissance des décisions de justice** dans les domaines civil et commercial.

Evolution du nombre total d'étudiants bénéficiant du programme Erasmus entre 1988 et 2010



Source : Commission européenne

Evolution du nombre d'étudiants bénéficiant du programme Erasmus en France entre 2000 et 2011



Source : Commission européenne

L'UE procure de très nombreux avantages aux citoyens européens et améliore notre quotidien, même si cela est peu connu !

**EUROPE
ÉCOLOGIE**
Donnons vie à l'Europe.

Lobbies et société civile au sein de l'UE

DES CHIFFRES

- Près de 6000 entités enregistrées sur le registre de transparence de l'UE.
- 40 Initiatives Citoyennes Européennes (ICE) lancées depuis sa mise en œuvre en avril 2012.

NOS PROPOSITIONS

- Soutenir les organisations de la société civile à l'échelle européenne.
- Impliquer directement le citoyen dans le processus décisionnel de l'UE.
- Réformer l'Initiative Citoyenne Européenne pour renforcer son accès et son impact sur les décisions.
- Lutter contre la corruption et les conflits d'intérêts des eurodéputés.

LOBBYING : toutes les activités visant à influencer sur l'élaboration des politiques.

Il y a différents types de lobbies : cabinets de consultants, cabinets d'avocats, ONG, groupes de réflexion, groupes de pression au sein des entreprises ou groupements professionnels.

À noter : il y a une tendance à dire la « société civile » pour désigner les « groupes d'intérêts ».

LA RÉGULATION DU LOBBYING

- Devant la montée des affaires liées à l'augmentation du nombre de groupes d'intérêt, les institutions européennes ont tenté d'organiser les activités des lobbies.
- Des rapports du Parlement européen proposent une réglementation du lobbying, une transparence accrue des intérêts financiers des eurodéputés, ainsi qu'un code de conduite à destination des représentants d'intérêts.
- Il existe un registre de transparence de l'UE afin de répertorier les entités effectuant des activités de lobbying.
- On assiste à une forme d'institutionnalisation de la « société civile ».

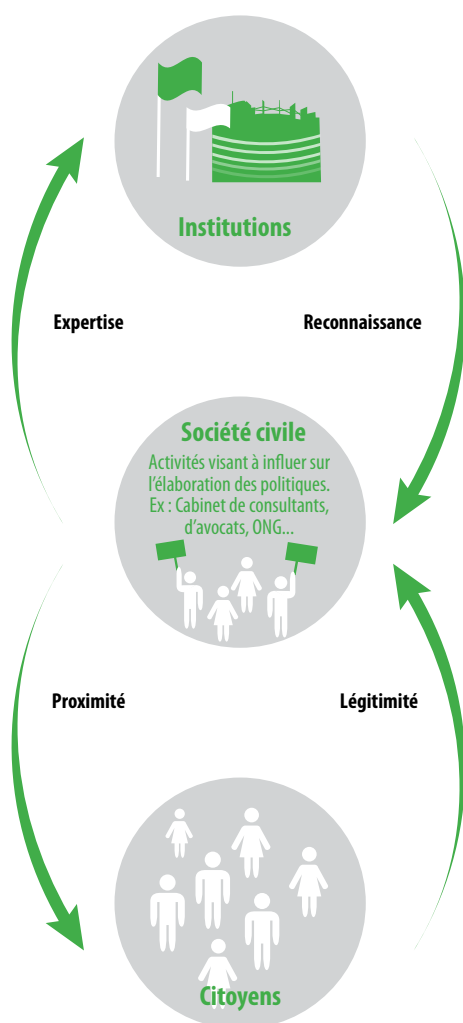
LES POINTS NÉGATIFS

- Les différents groupes d'intérêts sont très hétérogènes et ne disposent pas des mêmes moyens financiers, donc des mêmes capacités d'action. De plus, les ONG et les lobbies de grosses entreprises n'ont pas les mêmes objectifs.
 - Il existe une réelle inégalité des organisations et de leur accès aux institutions, notamment entre les grandes entreprises aux ressources financières élevées et les ONG faiblement dotées.
- Exemple : Gazprom vient de s'inscrire sur le registre de transparence de l'UE. Le groupe russe a alors déclaré plus d'un million d'euros d'investissement dans ses activités de lobbying auprès des institutions européennes.

LES POINTS POSITIFS

- Les lobbyistes peuvent contribuer à attirer l'attention des institutions européennes sur des questions importantes.
- Les groupes d'intérêts fournissent aux institutions une expertise grâce à des études, des notes de synthèse, etc.
- Les lobbies représentent les intérêts d'une portion des citoyens européens auprès des institutions.
- La pluralité, l'expertise ainsi que la représentativité de cette « société civile » organisée donne une certaine légitimité à ces groupes, qui va être utilisée par les institutions européennes pour construire leurs politiques publiques.
- La « société civile » semble être de plus en plus entendue par les institutions, que ce soit par des consultations publiques, par des pétitions ou encore par le biais de nouveaux outils, comme l'Initiative Citoyenne Européenne.

Il est indispensable de soutenir les organisations de la société civile à l'échelle européenne mais aussi de permettre aux citoyens de s'impliquer plus facilement dans la prise de décisions.



Europe Écologie soutient fortement la société civile à but non lucratif, proche des citoyens et de leur environnement.

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

La politique régionale de l'Union européenne

DES CHIFFRES

- 23,3 milliards d'euros pour les régions françaises, via les fonds de l'UE.
- 347 milliards d'euros pour toutes les régions européennes via la politique régionale et de cohésion. (chiffres de 2007 à 2013)

NOS PROPOSITIONS

- Créer un fonds européen pour financer le logement durable et abordable.
- Simplifier la gestion des fonds.
- Proposer des guichets uniques pour le dépôt de dossier.
- Orienter les fonds vers la transition énergétique et promouvoir des feuilles de route énergétiques locales.
- Investir en priorité pour les citoyens, contre la pauvreté, l'exclusion et les discriminations.

La politique régionale de l'Union européenne a vocation à permettre un rattrapage des pays nouvellement intégrés, ainsi que des régions en retard économiquement. Par le biais de cette politique sociale, l'Union travaille au développement de ses zones les plus pauvres.

La politique régionale se concentre sur 3 piliers : le soutien à l'emploi, l'égalité des citoyens, ainsi que la protection de l'environnement et le développement durable. Il existe différents fonds pour garantir un rattrapage des régions les moins avancées.

LES FONDS

Le Fonds européen de développement régional (FEDER)

C'est le plus important. Il renforce l'attractivité des territoires et assure le développement durable des régions. Exemple : pour développer la recherche, il finance la mise sur pied de centres R&D dans des entreprises et dans les universités.

Le Fonds social européen (FSE)

Créé en 1958, il soutient l'accès à l'emploi et à la formation. Exemple : favoriser l'accès à l'emploi pour les personnes inactives, les femmes et les migrants.

Le Fonds de cohésion

Pour renforcer la cohésion économique et sociale, et réduire le retard économique, ce fonds aide les régions au revenu national brut (RNB) par habitant inférieur à 90 % de la moyenne de l'UE (la France n'est pas concernée). Exemple : développer le transport et assurer un développement durable.

Il existe aussi deux fonds, non directement liés – mais complémentaires – à la politique régionale : le **Fonds européen pour la pêche**, qui remplace l'Instrument financier d'orientation de la pêche, et le **Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)**.

LES NOUVELLES ORIENTATIONS

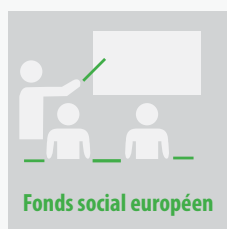
- Dans le schéma voté par le Parlement pour 2014-2020, la catégorie de région en « transition » a été créée.
- Le FEDER investira de manière importante dans la transition énergétique, et moins dans les « grands projets inutiles ». En France, 10 régions seront éligibles, dont l'Auvergne et la Lorraine.
- Pour le FSE, la lutte contre la pauvreté et le chômage des jeunes deviennent des priorités.
- Mais ce vote reflète aussi la politique d'austérité européenne, avec une baisse de 8 % du budget alloué aux politiques régionales.
- Par ailleurs, une nouvelle règle a été instaurée : celle de la macro-conditionnalité. Elle fera de ces fonds un outil de sanctions pour le non-respect du Pacte budgétaire. Fausse bonne idée : les régions ne sont pas responsables de la politique économique menée par l'État. Ce n'est pas sur les fonds de développement que les sanctions doivent peser, sous peine d'en aggraver les conséquences. Les écologistes se sont opposés à ces amendements soutenus par les socialistes et les conservateurs.

DES FONDS EUROPÉENS POUR LA COHÉSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE



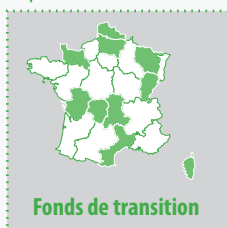
Fonds européen de développement régional

Renforcer l'attractivité des territoires tout en assurant un développement durable



Fonds social européen

Soutenir les projets facilitant l'accès à l'emploi et à la formation



Fonds de transition

Répondre aux besoins spécifiques des régions en transition



Fonds de cohésion

Aider les régions les plus pauvres
La France n'est pas concernée par ce fonds

DES FONDS EUROPÉENS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX ET UNE POLITIQUE COMMUNE DE LA PÊCHE



Fonds européen agricole pour le développement rural

Accompagner et harmoniser les mutations de la campagne



Fonds européen pour la pêche

Développer la pêche et l'aquaculture tout en préservant la ressource et la biodiversité marine

La politique régionale est un outil indispensable pour la cohésion territoriale, sociale et économique de l'Union.

EUROPE
ÉCOLOGIE
Donnons vie à l'Europe.

La politique agricole commune (PAC)

DES CHIFFRES

- 50% du territoire de l'UE est recouvert par 14 millions d'exploitations agricoles (en 2007).
- 1^{er} importateur de produits agricoles au monde, l'UE importe l'essentiel des protéines végétales destinées au bétail.

NOS PROPOSITIONS

- Orienter l'agriculture vers des systèmes autres que la mécanisation, l'utilisation massive d'engrais et de pesticides chimiques, l'élevage presque exclusivement hors-sol et l'ultra-spécialisation.
- Soutenir des pratiques économes en énergie et en intrants, qui restituent de la matière organique aux sols.
- Relocaliser certaines productions animales en soutenant les élevages à l'herbe, diversifiés et intégrés aux cultures.

Depuis plus de quarante ans, la Politique agricole commune façonne l'environnement quotidien de millions d'agriculteurs européens, et aussi celui des consommateurs. En dépit des crises, elle a permis à l'agriculture européenne de se maintenir, notamment dans les régions difficiles, et de se développer. Elle est aussi la cible de sérieuses critiques.

ENJEUX

• Une répartition inéquitable entre les exploitations...

- Environ 20% des exploitations concentrent 80% des aides de la PAC.
- En 2008, 23 500 exploitations européennes ont touché plus de 100 000 euros.
- Plus de la moitié des agriculteurs européens reçoivent un paiement total qui ne dépasse pas 500 euros. Une injustice inacceptable.

• ... et entre les régions

Compte tenu de leur spécialisation, les régions de grandes cultures (Bassin parisien etc.) perçoivent davantage d'aides que les régions herbagères ou de fruits et légumes.

• Des emplois détruits

Si le niveau moyen des revenus agricoles est préservé les bonnes années, c'est au prix de très importantes restructurations. Elles impliquent une disparition d'actifs agricoles et une accélération de la concentration des exploitations.

• La biodiversité menacée

Les agriculteurs gèrent la moitié des surfaces de l'Union européenne. Leurs pratiques ont un impact sur les sols, les eaux et la biodiversité de l'UE. Par le biais du système des prix garantis ou des aides directes, la PAC a encouragé des systèmes de production spécialisés, concentrés et intensifs, et qui sont de plus en plus déconnectés des écosystèmes.

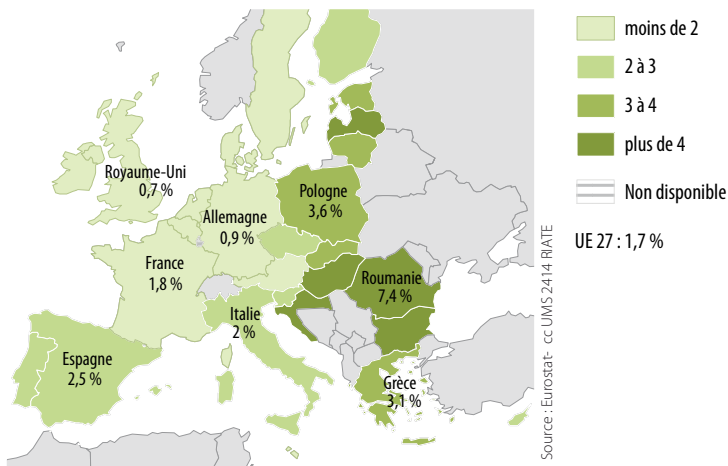
L'intensification de l'agriculture européenne, en partie guidée par la PAC, s'est faite au prix de fortes dégradations environnementales. Les réformes engagées depuis 1992 ont permis une sensibilisation à l'environnement. Mais les programmes en faveur d'une agriculture plus durable restent insuffisants et peu incitatifs.

• Les aides de la PAC et le marché international

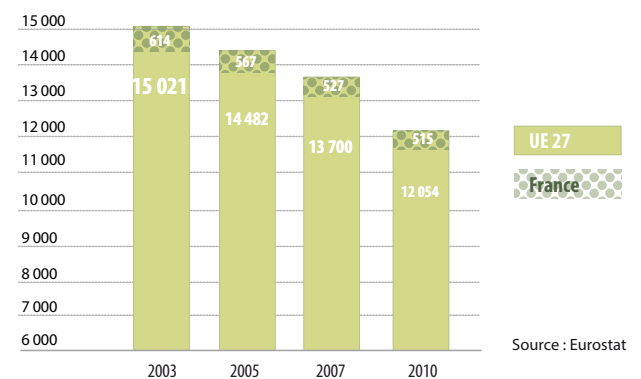
La forte progression des subventions aux exportations de produits agricoles a suscité de nombreuses critiques, à la fois de la part des pays exportateurs traditionnels, et des producteurs des pays importateurs. Ces subventions ont contribué à la baisse des cours internationaux et permis à l'UE de prendre des parts de marché grâce à des prix de dumping. Mais surtout, elles ont entraîné une concurrence « déloyale » des produits agricoles européens exportés, notamment sur les marchés des pays en développement.

Exemple : une tonne de blé coûte 160 euros à produire. Les producteurs reçoivent une aide directe de 60 euros la tonne, ce qui leur permet de le vendre à environ 100 euros la tonne, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation.

Part de l'agriculture dans le PIB de chaque pays en 2010 (en % du PIB total)



Evolution du nombre d'exploitations agricoles entre 2003 et 2007 (en milliers)



Europe Écologie demande que 50% des fonds de la PAC soient affectés à l'agriculture paysanne et aux circuits courts.

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

L'Europe sociale

DES CHIFFRES

- Taux de chômage de l'UE : 10,9%. Chez les moins de 25 ans, il monte à 23,5%.
- Dans les pays du Nord, il y a 4 à 6 points d'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes. En France, c'est 10 points d'écart.

NOS PROPOSITIONS

- Donner des objectifs sociaux à l'UE (et pas seulement viser un taux d'inflation faible) : taux de chômage inférieur à 5%, taux de mal-logés inférieur à 3%, taux d'illettrisme inférieur à 3%, solidarité avec les pays du Sud supérieur à 1% du PIB.
- Établir un nouveau traité en matière sociale pour obliger le Président de la Banque centrale à dialoguer avec les élus (comme aux États-Unis).

L'Europe sociale désigne l'ensemble des politiques sociales de l'UE. Elles agissent par rapprochement des législations nationales des pays membres, grâce à l'action européenne. Elles traitent de l'emploi, des conditions de travail et de la protection sociale. Certains domaines sont exclus du champ européen, par exemple la rémunération, le droit d'association et de grève.

La politique sociale est progressivement devenue une composante du projet européen.

En 1987, l'Acte unique étend les compétences communautaires à la santé et à la sécurité au travail. Les traités de Maastricht (1992) et d'Amsterdam (1997) renforcent la politique sociale européenne, la question de l'emploi devenant « d'intérêt communautaire » et nécessitant une stratégie de coordination. Le Conseil européen de Lisbonne (mars 2000) a même fixé comme objectif à l'horizon 2010 le plein-emploi et la modernisation du modèle social européen.

Les réalisations de l'UE en matière d'Europe sociale concernent quatre grands domaines :

- **Libre circulation** des travailleurs et coordination des régimes de **sécurité sociale** : tout ressortissant de l'UE a le droit de travailler, sans discrimination, dans un autre pays membre et d'y être socialement assuré. Les États membres veillent à ce que les entreprises détachant leurs salariés vers un autre État membre leur garantissent les conditions de travail et d'emploi du pays dans lequel le travail est exécuté.
- **Égalité hommes-femmes** : 13 directives depuis 1975 garantissent l'égalité de traitement au travail, de rémunération et de sécurité sociale.
- **Droit du travail** : protection des droits individuels et collectifs, garantie de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail.
- **Lutte contre les discriminations**.

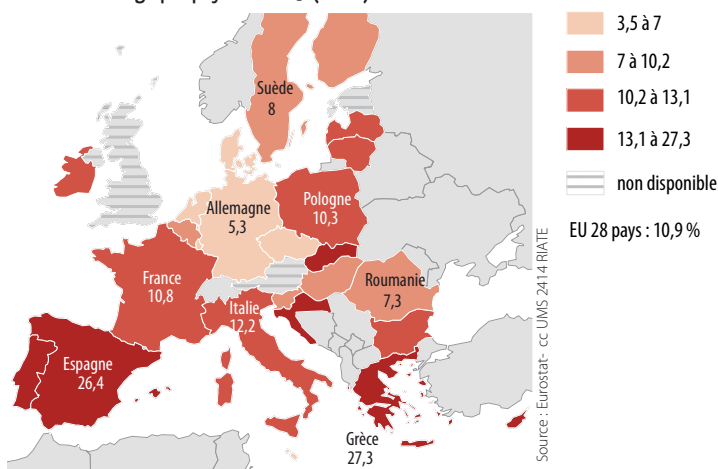
La Charte des droits fondamentaux inclut un socle commun de droits sociaux.

Adoptée en 2000, elle rassemble les droits politiques, économiques et sociaux, tels que le droit à la consultation des travailleurs au sein de l'entreprise, à la protection en cas de licenciement injustifié et à des conditions de travail justes et équitables. Le traité de Lisbonne (2009) lui donne la même valeur juridique que les traités, ce qui la rend contraignante pour les États membres.

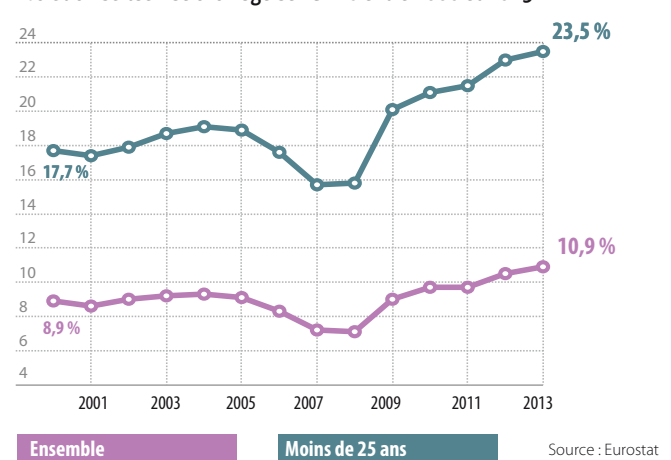
L'Europe sociale reste à construire.

L'Europe sociale est limitée par la volonté des États de rester maîtres de leur politique en matière de droit du travail et de fiscalité. Et la politique européenne de l'emploi reste marginale et intergouvernementale. Les objectifs de la Stratégie de Lisbonne et d'« Europe 2020 » ne sont que des stratégies de coordination de la part de l'Union européenne, et ne permettent pas de projets ambitieux lancés à l'échelle de l'Union.

Taux de chômage par pays en 2013 (en %)



Evolution du taux de chômage de l'UE 28 entre 2000 et 2013



L'Europe doit avoir des objectifs sociaux communs et ambitieux, au-delà des seuls critères de convergence économiques et financiers.

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

La France au sein de l'Union européenne

DES CHIFFRES

- 18 % des contributions nationales au budget européen (22 milliards d'euros).
- 3^e bénéficiaire des fonds européens.
- 1^{er} territoire en superficie.
- 10^e PIB/habitant en standards de pouvoir d'achat.

NOS PROPOSITIONS

- Avoir une voix unique pour l'UE au Conseil de sécurité de l'ONU.
- Mutualiser les budgets nationaux de défense pour constituer une armée européenne.
- Créer un fonds de préservation du patrimoine européen.
- S'engager pour une Europe réformée afin de pouvoir agir efficacement pour le progrès économique, social, environnemental et démocratique.

UN RÔLE D'IMPULSION

- La France est l'un des **six membres fondateurs** de la Communauté européenne.
- Elle a donné une **impulsion essentielle depuis le début** de la construction européenne, en particulier au travers du couple franco-allemand. Le traité de l'Élysée de 1963 a officialisé la coopération bilatérale.
- Elle a joué un **rôle-clé dans l'élaboration de politiques importantes** : agriculture, euro, libre circulation, politique étrangère et de défense.
- **L'UE est un tremplin pour la défense de nos intérêts et de nos valeurs** : diversité culturelle, droits humains...

LA DÉFENSE DE NOS INTÉRÊTS

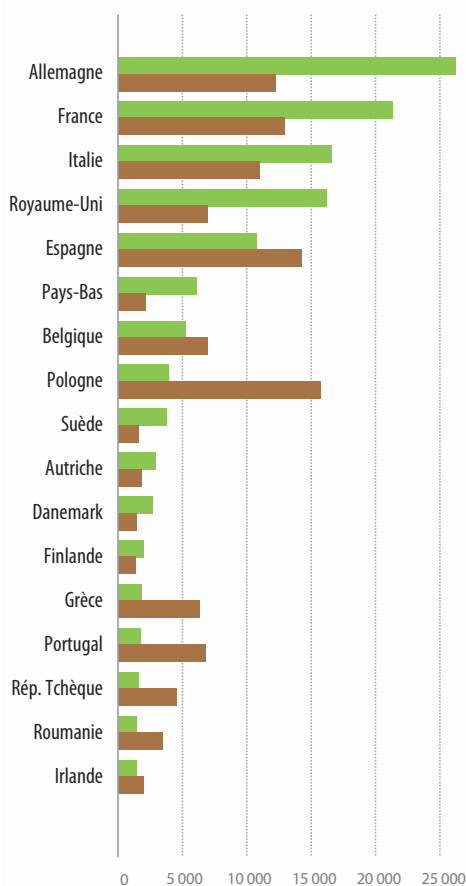
- **La langue française** est l'une des trois langues de travail des institutions européennes. La Cour de justice délibère en français.
- Le gouvernement défend **les intérêts de la France** et la vision qu'il a de l'Europe. Les ministres participent aux différentes formations du Conseil de l'UE.
- Le ministère des Affaires étrangères et la représentation permanente de la France auprès de l'UE expliquent, promeuvent et défendent les intérêts français.
- **Les positions françaises** sont arrêtées au niveau interministériel par le secrétariat général aux Affaires européennes, qui est placé sous l'autorité du président de la République.
- **Le Parlement français est consulté** sur les projets de loi européens. Il veille au respect du principe de subsidiarité (l'UE intervient seulement si l'objectif ne peut pas être mieux atteint au niveau national, régional ou local).

LA FRANCE DONNE ET REÇOIT DES FONDS DE L'UE

- La France est le **2^e contributeur au budget européen**, derrière l'Allemagne.
- Mais la France est aussi le **3^e bénéficiaire des crédits européens**, derrière la Pologne et l'Espagne. En 2011, elle a reçu plus de 13 milliards d'euros.
- La France est le **1^{er} pays bénéficiaire de la Politique agricole commune** dans l'UE. Elle reçoit aussi des fonds pour la cohésion économique et sociale, la citoyenneté, l'éducation, la formation et la recherche.

**Les problèmes contemporains ignorent les frontières... mais les solutions aussi.
L'Europe rend la France plus forte !**

⇒ La France est le **2^e contributeur** et le **3^e bénéficiaire des crédits européens**



Dépense et recette de l'UE par pays en 2012
(En millions d'euros)

Recettes
en ressources propres
Ce que les Etats versent à l'UE

Dépenses
Ce que les Etats reçoivent de l'UE

Source : Commission Européenne

**La France doit rester une force d'impulsion pour
une intégration européenne solidaire, sociale et démocratique bénéfique pour tous.**

La politique énergétique de l'UE

DES CHIFFRES

- L'Union européenne est le 1er consommateur d'énergie au monde.
- L'UE importe 50% de l'énergie qu'elle consomme.
- L'énergie représente 79% des émissions de gaz à effet de serre de l'Union.

NOS PROPOSITIONS

- Sortir du nucléaire.
- Interdire l'exploitation des gaz de schiste.
- Arrêter les subventions aux énergies fossiles.
- Réorienter les fonds du nucléaire vers la recherche pour les renouvelables.
- Poser des objectifs contraignants d'efficacité énergétique.
- Mettre en œuvre une coopération industrielle pour la transition énergétique.

La politique énergétique de l'UE a pour but d'assurer l'approvisionnement de l'Union en énergie et de lutter contre sa dépendance vis-à-vis des pays producteurs. Avec le protocole de Kyoto, l'UE prend aussi en compte la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les énergies renouvelables

Dans le cadre du plan Climat Énergie, l'Union européenne s'est fixée un objectif contraignant pour 2020 : 20% de renouvelables dans la consommation d'énergie de l'UE. Entre 2004 et 2012, la part du renouvelable est ainsi passée de 8 à 12%. Mais la Commission incite désormais les États à diminuer leurs aides dans ce domaine, prétextant une augmentation des prix de l'énergie. Cela freine le développement du renouvelable.

L'UE a également fixé un objectif de 10% d'énergies renouvelables dans le secteur des transports. Mais la part du renouvelable augmente de plus en plus lentement (+3% en 2011, contre +42% en 2007). En cause : des objectifs 2020 moins volontaristes que ceux de 2010.

L'efficacité énergétique

L'Union européenne a pour ambition de diminuer de 20% sa consommation d'énergie d'ici à 2020, mais cet objectif n'est pas contraignant. Plusieurs États, dont la France, s'y sont opposés. Conséquence : la consommation d'énergie dans l'UE a augmenté de 2% entre 2000 et 2010.

Le nucléaire

Euratom

Organisme public européen, l'Euratom coordonne les programmes de recherche nucléaire des États membres. La recherche pour le démantèlement, la radioprotection ou la non-prolifération sont les parents pauvres de ces programmes. L'UE alloue 1,6 milliard à l'Euratom dans le budget 2014-2018. Le Parlement n'a pas son mot à dire dans ce domaine.

ITER

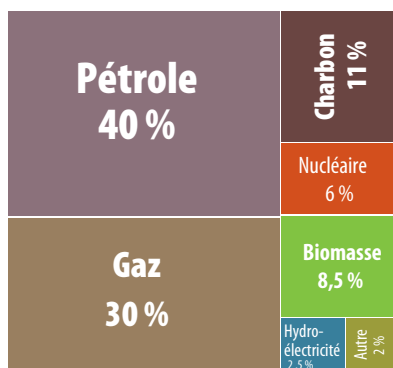
Le projet ITER vise à construire le plus grand réacteur de fusion nucléaire au monde dans le Sud de la France d'ici à 2027. Ce programme fait polémique du fait de sa dangerosité et de ses effets sur l'environnement. De nombreux scientifiques doutent de sa faisabilité. Pourtant, son budget explose (16 milliards d'euros, contre 5 milliards initialement prévus). Il capte une grande part des fonds alloués à la recherche en Europe.

Le gaz de schiste

Le gaz de schiste est un gaz naturel dont l'extraction nécessite l'injection d'eau et de produits chimiques sous haute pression (fracture hydraulique). Cela coûte cher, provoque des séismes et pollue les nappes phréatiques et les sols. Étant donné les réserves estimées, son exploitation ne permettrait pas à l'UE d'augmenter notablement son indépendance énergétique.

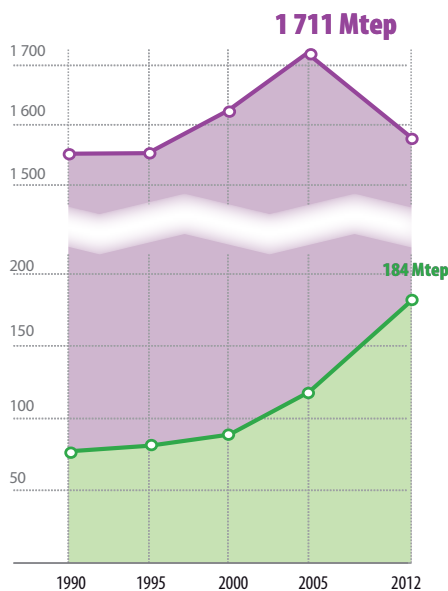
Les pays européens sont très divisés sur la question. Certains ont interdit la fracture hydraulique (France, Bulgarie...). D'autres, comme le Royaume-Uni ou la Pologne, ont commencé des forages exploratoires. La Commission européenne se borne à recommander de pratiquer la fracture hydraulique en protégeant l'environnement.

Répartition de la consommation d'énergie en Europe en 2012



Source : notre-planete.info / Eurostat 2012

Evolution de la consommation d'énergie primaire en Europe entre 1995 et 2012 (en Mtep *)



Source : Eurostat

Énergie totale

Renouvelables

* Million de tonnes équivalent pétrole

Les écologistes veulent une Europe dénucléarisée, neutre en carbone et énergétiquement indépendante. L'Union doit devenir un modèle écologique !

**EUROPE
ÉCOLOGIE**
Donnons vie à l'Europe.

Les travailleurs détachés

DES CHIFFRES

- On dénombre 1,5 million de travailleurs officiellement détachés en Europe Eurostat 2011).
- Il y aurait 300 000 salariés détachés non déclarés en France.

NOS PROPOSITIONS

- À court terme : améliorer les conditions d'accueil et lutter contre les fraudes (coopération européenne des inspections du travail, liste noire des entreprises frauduleuses).
- À moyen/long terme : organiser la convergence des modèles sociaux et des niveaux de vie : un SMIC européen, une assurance chômage européenne et un revenu minimum européen.

Datant de 1996, la directive concernant les travailleurs détachés autorise les entreprises d'un État membre à « détacher » des salariés dans un autre pays de l'Union européenne, pendant une durée limitée. Ces salariés bénéficient du droit du travail du pays d'accueil (salaire, sécurité, hygiène, etc.) et au moins du salaire minimum du pays d'accueil. Mais l'employeur paie les cotisations sociales du pays d'origine.

LES ENJEUX

Ce dispositif permet de concrétiser la libre-prestation de service au sein de l'UE et de faciliter le déplacement des citoyens au sein de l'Union. En cas de crise dans leur pays d'origine, ils peuvent ainsi trouver un emploi dans un autre pays qui a un besoin de main-d'œuvre.

Détournements de la directive

Le nombre de salariés détachés est sous-évalué : il existe en effet beaucoup de détachements irréguliers. Des entreprises ne respectent pas les conditions fixées par la directive et paient des salariés en-dessous du salaire minimum du pays d'accueil, profitant de la méconnaissance du droit du travail par les salariés concernés. Les capacités de lutte contre ces détournements sont quasiment inexistantes. Une directive est en préparation pour permettre de combattre ces dérives. Elle doit renforcer la capacité de contrôle des pays d'accueil et permettre une meilleure lutte contre les fraudes.

Problèmes liés aux charges sociales du pays d'origine

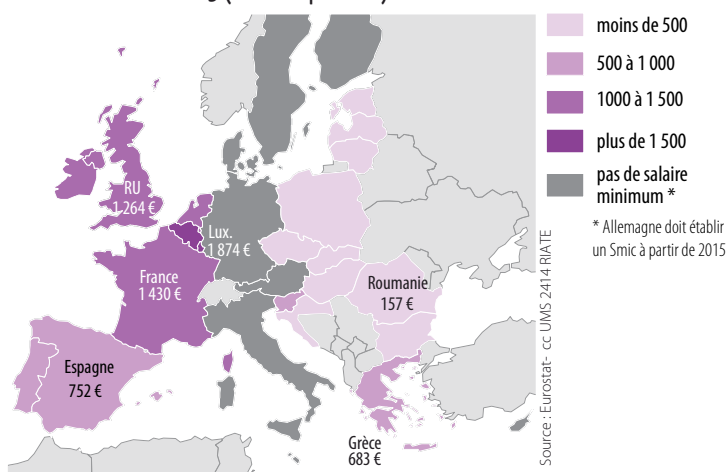
Des entreprises ont détourné le système : elles ont créé des structures fictives ou utilisé des sous-traitants dans des pays avec des politiques sociales peu contraignantes, afin de payer moins de cotisations sociales. De plus, l'inspection du travail du pays dans lequel le salarié est détaché n'a pas les moyens de vérifier que l'entreprise paie bien les charges sociales dans le pays d'origine.

Problèmes liés à l'absence de salaire minimum dans le pays d'accueil

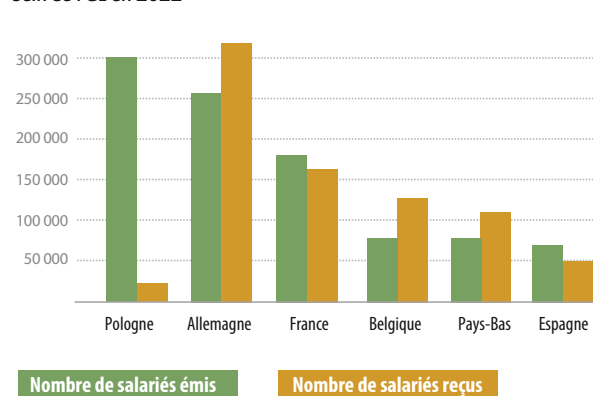
Dans les pays européens sans SMIC, le salarié détaché peut faire pression à la baisse sur les salaires des nationaux, et provoquer une concurrence déloyale vis-à-vis des autres pays dans lesquels celui-ci exporte.

Le cas du chantier de l'EPR de Flamanville, lieu de fraudes multiples : une société d'intérim chypriote, un des sous-traitants, a été condamnée aux prud'hommes pour non paiement des cotisations sociales de travailleurs détachés, non-respect de la réglementation européenne et travail dissimulé.

Salaires minimum en 2013 (en euros par mois)



Les principaux pays d'origine et de destination des salariés détachés au sein de l'UE en 2011



Pour éviter toute concurrence déloyale, les écologistes défendent l'harmonisation par le haut des protections sociales des pays membres. Rapprochons les niveaux de vie des Européens !

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

Exemples d'arbitrages internationaux entre États et entreprises

Nature de la plainte Montant demandé

• Vattenfall contre l'Allemagne

Perte de profits due
à la sortie du nucléaire



3,7 milliards d'€ soit
2,8 % du budget de l'UE



• Lone Pine contre le Canada

Perte de profits due au
moratoire sur le gaz de
schiste



250 millions d'USD soit
40 % du fonds prévu par le
Québec en 2012 pour
financer des établisse-
ments de santé



• Marfin Investment Group contre Chypre

Perte d'investissements
suite à la nationalisation
de la banque Laiki

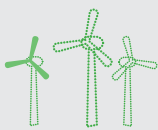


823 millions d'€ soit
plus de 50 % des
dépenses publiques
chypriotes en matière
d'éducation



• 22 compagnies contre l'Espagne

Pertes dues à la
suppression de
subventions pour les
énergies renouvelables



700 millions d'€ soit
1,3 % des dépenses
publiques espagnoles en
matière d'éducation



Le traité de libre-échange transatlantique : la fin du projet européen ?

LE TAFTA, C'EST QUOI ?

Depuis juin 2013, l'Union européenne et les États-Unis négocient le projet de Partenariat Transatlantique pour le Commerce et l'Investissement (appelé TAFTA ou TTIP) qui vise à constituer la plus vaste zone commerciale de la planète. L'objet de l'accord n'est pas de baisser les droits de douanes devenus quasi inexistantes, mais d'harmoniser les règles et les normes entre les deux blocs afin de lever des obstacles au commerce. Nombre de ces « obstacles techniques au commerce » touchent au cœur de la régulation de notre économie et de notre vie quotidienne. Ils concernent la protection de l'environnement, la santé des travailleurs et des consommateurs, les libertés publiques et les droits humains.

EN CHIFFRE

- Le TAFTA concernera 40% des échanges mondiaux
- 75 000 entreprises pourront attaquer les États en justice
- La Commission a recueilli les doléances de 140 lobbies et multinationales dans le plus grand secret
- Selon Public Citizen, une organisation américaine de protection des consommateurs, les bénéfices découlant de l'accord s'élèveraient à seulement 11€ par an et par personne.

ENJEUX

Un danger pour la démocratie

La Commission européenne négocie le TAFTA sur la base d'un mandat strictement confidentiel obtenu par les États membres. Le Parlement européen ne pourra le rejeter ou l'approuver qu'à la fin des négociations et les citoyens ne sont pas impliqués. L'étude d'impact sur les bénéfices à attendre de l'accord serait biaisée selon beaucoup d'experts.

La transition écologique menacée

L'agriculture américaine s'appuie sur des méthodes de production très peu contrôlées qui rejettent le principe de précaution et les normes européennes en matière de bien-être animal. Industrialisation de l'agriculture, OGM, bœuf aux hormones, produits chimiques : le TAFTA induira une américanisation de notre alimentation qui est une menace directe pour le développement durable de l'Europe.

La toute-puissance des multinationales

Le mécanisme d'arbitrage international prévu par le TAFTA permettra aux entreprises d'attaquer une collectivité locale, un État ou l'UE en justice si elles considèrent que des décisions remettent en cause leurs bénéfices. L'accord conditionne au bon vouloir des multinationales notre capacité à défendre ou conquérir des choix démocratiques, qu'ils portent sur le droit du travail, l'éducation, l'environnement, les services publics ou la finance.

Les libertés numériques

En 2012, le Parlement européen a rejeté l'Accord Transatlantique Anti-Contrefaçon (ACTA), ce qui a permis de protéger les libertés numériques. Mais le TAFTA pourrait bien réintroduire discrètement certaines mesures permettant aux multinationales d'utiliser les données personnelles à des fins commerciales.

QUEL AVENIR VOULONS NOUS ?

L'accès au marché unique doit être conditionné au respect d'un modèle de société qui protège les citoyens et renforce l'économie. Europe Ecologie s'engage donc pour un autre partenariat transatlantique qui renforce notre coopération dans la lutte contre le dérèglement climatique, contre le dumping social, environnemental et fiscal, pour les droits humains et la paix ! La fin des négociations et les citoyens ne sont pas impliqués. L'étude d'impact sur les bénéfices à attendre de l'accord serait biaisée selon beaucoup d'experts.

DES PROPOSITIONS

- L'Europe : zone sans OGM
- Droits numériques : neutralité du Net, protection des données personnelles
- Renforcement des droits des consommateurs
- Participation du Parlement européen aux négociations du traité
- Renforcement de la consultation de la société civile et encadrement de l'influence des lobbies sur la Commission européenne

« Europe Ecologie s'oppose à ce projet contraire à l'ambition que nous portons pour une Europe plus écologique, sociale, solidaire et démocratique. »

EUROPE
ÉCOLOGIE
Donnons vie à l'Europe.

L'Union européenne sur la scène internationale

DES CHIFFRES

- 140 délégations (ambassades) de l'UE à l'étranger.
- L'UE est le 1er donateur d'aide au développement (55% de l'aide mondiale).
- Les États membres s'accordent sur environ 95% des votes à l'ONU.

NOS PROPOSITIONS

- Insérer des normes sociales, environnementales et des droits humains dans les accords internationaux.
- Imposer la défense des droits de l'homme comme fil conducteur de l'action extérieure.
- Dénucléariser l'Europe et le monde.
- Créer une force de paix commune.
- Éliminer les armes de destruction massive, en particulier au Moyen-Orient.



POLITIQUE COMMERCIALE

- L'UE est la première puissance commerciale au monde.
- Elle est membre de l'Organisation Mondiale du Commerce.
- Elle participe au G8 et au G20.
- Des centaines d'accords régissent sa coopération économique et politique avec des pays tiers.

Exemple :

Signature d'un accord de libre-échange complet avec la Corée, intégrant pour la première fois des exigences environnementales importantes.



POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE SÉCURITÉ COMMUNE

- Elle est pilotée par la « Haut représentante » Catherine Ashton, qui dispose d'un organe spécialisé : le service européen d'action extérieure.
- Elle inclut le dialogue politique, des représentants spéciaux par régions et thématiques, et la coordination des positions des États membres à l'ONU.

Exemples :

Un représentant spécial de l'UE pour la région du Sahel.

Des sanctions économiques (Corée du Nord, Zimbabwe, Syrie).



DÉFENSE

- La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) donne à l'Union européenne la possibilité d'utiliser des moyens militaires ou civils pour prévenir les conflits et gérer des crises internationales.
- Elle fait partie de la politique étrangère et de sécurité commune.
- Une trentaine de missions civiles et militaires ont été lancées depuis 2002.

Exemple :

Mission de renforcement de l'État de droit au Kosovo.



AIDE HUMANITAIRE ET AU DÉVELOPPEMENT

- L'UE est le premier donateur d'aide au développement au monde.
- Le bureau de coordination de l'aide humanitaire (ECHO) débourse 1 milliard d'euros d'aide humanitaire par an.

Exemples :

L'accord de partenariat économique avec les Caraïbes associant commerce et développement.

L'instrument européen de soutien à la démocratie et les droits de l'homme.

Pour un engagement actif et pacifique de l'Europe

Elle doit jouer un rôle actif pour promouvoir la paix et prévenir le recours à l'intervention militaire. Dans les négociations commerciales, les Verts sont les premiers à défendre les biens publics, les droits humains, la bonne gouvernance et une approche durable en matière d'environnement.

L'Europe doit utiliser son pouvoir politique et économique de manière responsable, généreuse et cohérente sur la scène internationale.

**EUROPE
ÉCOLOGIE**
Donnons vie à l'Europe.

La prise de décision au sein de l'Union européenne

DES CHIFFRES

- Plus de 90% des décisions sont votées conjointement par le Conseil de l'UE et le Parlement.
- 70% des nouvelles lois sont d'origine européenne.

NOS PROPOSITIONS

- Renforcer la consultation des citoyens avant de proposer une nouvelle loi européenne.
- Encadrer l'influence des lobbies sur les institutions.
- Élire un médiateur européen sans affiliation politique pour recevoir et enquêter sur les plaintes des citoyens contre les institutions européennes.
- Étendre le contrôle des parlementaires européens sur la Commission.

LE RÔLE CROISSANT DU PARLEMENT EUROPÉEN

Seulement consulté à l'origine, il participe dorénavant au vote de la grande majorité des actes législatifs européens, sur un pied d'égalité avec le Conseil de l'UE : c'est la procédure législative ordinaire. De rares décisions sont prises autrement, souvent par le Conseil avec une simple consultation du Parlement : ce sont les procédures législatives spéciales.

LA PRISE DE DÉCISION

1. La Commission transmet une proposition d'acte législatif au Parlement et au Conseil.
2. Le Parlement et le Conseil doivent s'accorder sur le texte selon une procédure de navette en 3 lectures maximum : possibilité de modifier le texte, comité de conciliation en cas de blocage.
3. Si le texte est adopté, il est ensuite transposé dans le droit national des États membres.

POUR UN SYSTÈME PLUS DÉMOCRATIQUE ET TRANSPARENT

Les institutions européennes ont la réputation d'être loin des citoyens et envahies par les lobbies. Sous prétexte de parer à l'urgence de la crise économique et financière, les gouvernements ont créé des structures qui échappent à tout contrôle parlementaire, notamment la Troïka.

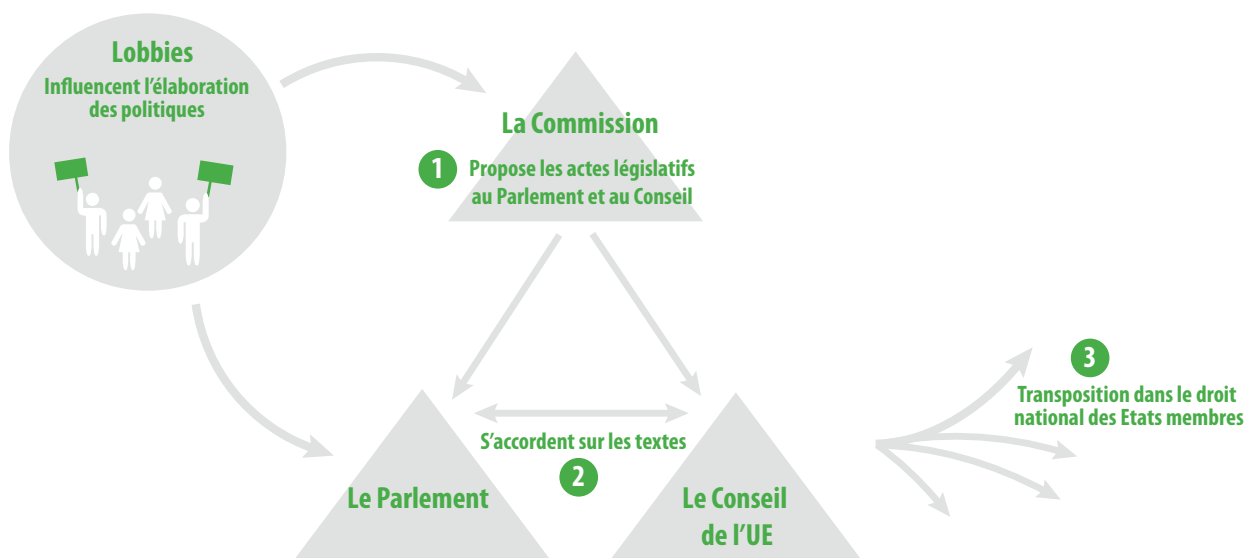
Le déficit démocratique et le manque de transparence dans le processus décisionnel doivent être résorbés afin de réconcilier les citoyens avec la politique européenne.

L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE

Instaurée par le traité de Lisbonne (2009) et défendue par les Verts, l'ICE est une étape importante pour la démocratie européenne car elle permet aux citoyens de faire valoir leurs revendications.

Un million de citoyens originaires d'au moins un quart des États membres peuvent demander à la Commission de soumettre une proposition de texte.

Exemple : l'ONG Right2water a soumis une initiative citoyenne européenne à la Commission afin que l'accès à l'eau et l'assainissement soit reconnu comme un droit humain pour tous.



**Europe Écologie se bat pour plus de transparence, et des institutions plus proches des citoyens.
Aller voter le 25 mai permettra de renforcer la légitimité du Parlement.**

EUROPE
ÉCOLOGIE
Donnons vie à l'Europe.

Sortir de l'Union européenne ?

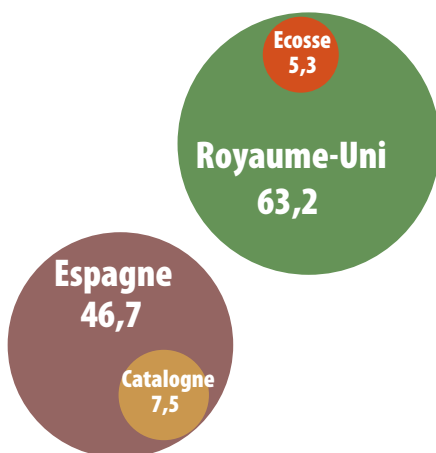
LES PRÉCÉDENTS

- 1962 : l'Algérie devenue indépendante sort de la Communauté européenne.
- 1985 : le Groenland, territoire danois, procède à un référendum et se retire.

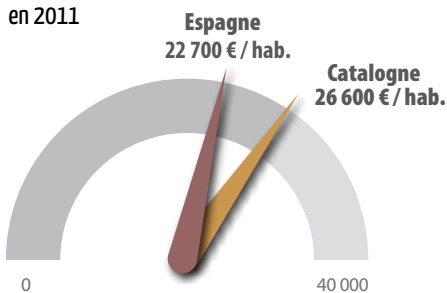
NOS PROPOSITIONS

- Une Europe réformée plutôt qu'un retrait.
- Une réforme institutionnelle complète pour une Europe fédérale plus citoyenne, transparente et démocratique.
- La mise en place d'un programme européen d'apprentissage des langues régionales.
- Favoriser les échanges culturels entre villes, régions et provinces, dans le respect de la devise européenne : « Unie dans la diversité ».

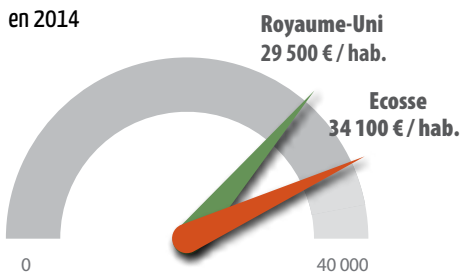
Poids démographique en 2011
(en millions d'habitants)



Richesse produite (PIB par habitant)
en 2011



en 2014



Source : Eurostat 2011,
Standard & poor's pour le PIB du RU et de l'Ecosse

LE RETRAIT DE L'UE EST POSSIBLE

Pour la première fois dans l'histoire de la construction européenne, le traité de Lisbonne de 2009 reconnaît expressément le droit au retrait de l'Union. Selon l'article 50 du Traité sur l'UE, « tout État membre peut décider conformément à ses règles constitutionnelles de se retirer de l'Union. » Un accord est alors conclu entre l'État concerné et l'UE pour organiser le retrait et la coopération future. L'État sorti peut ensuite demander à être réintégré selon la procédure d'adhésion classique. Cette adhésion doit être acceptée par l'intégralité des pays membres.

LA QUESTION DU RETRAIT BRITANNIQUE

L'engagement du pays dans l'Europe est ambivalent

Le Royaume-Uni est un acteur essentiel pour l'Europe de la défense, il est en faveur de l'élargissement et bénéficie largement du marché unique.

Mais le pays reste à l'écart de la zone euro et des accords sur la liberté de circulation. Il bénéficie aussi d'une réduction de sa contribution au budget de l'UE (c'est le « chèque britannique » obtenu par Margaret Thatcher).

Un référendum sur le retrait du pays en 2017 ?

David Cameron a promis que si les conservateurs remportent les prochaines élections, il organisera un référendum sur la sortie de l'Union.

Si elle devait se produire, cela aurait pour conséquence une baisse d'influence du Royaume-Uni, et une perte d'accès au plus grand marché du monde.

Le fait d'être dans l'Union représente un gain économique certain : 4 à 5% du PIB annuel du pays, soit entre 73 à 91 milliards d'euros.

Mais une forte pression eurosceptique s'exerce sur le gouvernement britannique : un projet de loi a déjà été déposé pour instaurer la possibilité d'un veto national contre toute législation européenne.

LES RÉGIONS INDÉPENDANTISTES

L'Écosse

Si la région sort du Royaume-Uni suite au référendum de juin 2014, elle sortira automatiquement de l'UE. Il n'est pas certain que l'Écosse soit ensuite réintégré selon la procédure d'adhésion classique, car certains États sont très sensibles à la question des séparatismes, comme l'Espagne.

La Catalogne

La région a prévu un référendum sur son indépendance pour novembre 2014, mais Madrid juge cette démarche anti-constitutionnelle, et les députés espagnols se sont prononcés contre la tenue du vote.

Rejeter l'UE n'est pas une solution. Le problème n'est pas l'Europe elle-même, mais les politiques libérales menées. Nous voulons une réforme de l'intérieur.

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

Les compétences de l'Union européenne

DES CHIFFRES

- Entre 60% et 70% des nouvelles lois françaises sont d'origine européenne.

NOS PROPOSITIONS

- Utiliser la possibilité de mettre en place des coopérations renforcées (qui concernent seulement un groupe d'États qui souhaitent s'intégrer plus vite). Par exemple : la taxe sur les transactions financières.
- Instaurer un impôt européen pour financer la solidarité et les politiques européennes redistributives. Il se substituerait en partie aux contributions nationales.

L'UNION EUROPÉENNE A 3 TYPES DE COMPÉTENCES

⇒ Compétences exclusives

L'UE est la seule à pouvoir légiférer et adopter des lois contraignantes



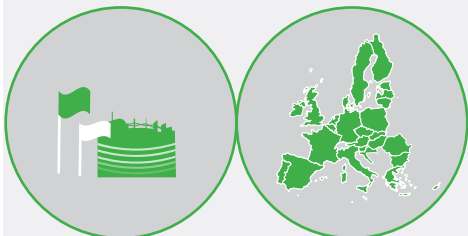
⇒ Compétences partagées

L'UE et les États peuvent légiférer et agir



⇒ Compétences d'appui

L'UE ne peut intervenir que pour soutenir



L'Union européenne n'est pas un État, mais une organisation qui peut agir uniquement sur la base des compétences que les États lui ont transférées. Elle en a reçu de plus en plus au fil de la construction européenne, et agit désormais dans de très nombreux domaines.

LES TYPES DE COMPÉTENCES

Les compétences exclusives

L'Union européenne est la seule à pouvoir légiférer et adopter des lois contraignantes.

Exemples :

- Politique commerciale : l'Union européenne négocie les accords commerciaux.
- Politique monétaire (euro) : elle est mise en œuvre par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Les compétences partagées

L'Union européenne et les États peuvent légiférer et agir, mais les États ne peuvent exercer leur compétence que dans la mesure où l'UE n'a pas encore exercé la sienne.

Exemples :

- Politiques régionale et environnementale.
- La stratégie « Transports 2050 » qui vise à achever un espace européen des transports parfaitement intégré et interconnecté.

Les compétences d'appui

L'Union européenne ne peut intervenir que pour soutenir, coordonner ou compléter l'action des États membres. Elle ne dispose pas de pouvoir législatif.

Exemples :

- Jeunesse, culture.
- Education : le programme Erasmus propose des bourses pour effectuer une année d'échange universitaire dans un autre pays de l'Union.

LES PRINCIPES SELON LESQUELS L'UNION DOIT AGIR

La subsidiarité

L'Union européenne n'intervient que si elle peut agir plus efficacement que les États.

En pratique : il faut se demander si l'action a des aspects transnationaux ou si elle présente des avantages (par exemple la protection de l'environnement, les transports).

L'attribution

L'Union ne dispose que des compétences qui lui sont attribuées par les traités.

Exemple : la fiscalité relève principalement de la compétence des États. Il n'existe pas d'impôt européen et les États ont des systèmes fiscaux hétérogènes.

La proportionnalité

L'UE ne peut agir au-delà de ce qui est nécessaire pour réaliser les objectifs des traités.

En pratique : l'Union doit privilégier les moyens d'action laissant une marge de manœuvre aux États, et rester flexible.

Europe Écologie souhaite une augmentation du budget européen pour accorder à l'Union européenne les moyens de ses ambitions et de ses compétences.

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

La politique de non-discrimination de l'Union européenne

DES CHIFFRES

- La perception d'une discrimination fondée sur l'orientation sexuelle est le plus largement exprimée en Italie (73%) et à Chypre (72%), et le plus rarement en Estonie (26%) et au Danemark (27%).

NOS PROPOSITIONS

- Créer un outil statistique pour mesurer les discriminations et permettre de rendre visible l'invisible.
- Adopter une charte européenne du droit des femmes fondée sur la clause de « l'Européenne la plus favorisée », en luttant contre les discriminations et violences faites aux femmes.
- Lutter contre l'homophobie dans les mondes du sport, de l'école et du travail, par une sensibilisation accrue.

L'EXTENSION DU CADRE JURIDIQUE

- Avant 2000, la législation de l'Union européenne en matière de non-discrimination s'appliquait exclusivement aux domaines de l'emploi et de la sécurité sociale. Elle prohibait uniquement la discrimination fondée sur le sexe.
- Au cours des années 1990, des groupes de la société civile ont exercé d'importantes pressions afin que l'interdiction de la discrimination soit étendue à d'autres motifs : l'âge, le handicap, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle et les convictions religieuses.
- Le cadre juridique de l'Union en matière de lutte contre les discriminations a été instauré en 2000 et prévoit 3 directives sur l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique, sur le marché du travail et en dehors de celui-ci.
- Toutes les discriminations fondées sur la nationalité sont interdites par les traités. Le droit de non-discrimination est aussi renforcé par la Charte des droits fondamentaux.

LES ACTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

- L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) fournit des conseils d'experts. Elle aide également les institutions et les États membres dans la mise en œuvre de la législation de l'Union sur la lutte contre les discriminations.
- La Commission européenne prend des mesures visant à :
 - améliorer les connaissances en matière de discrimination en sensibilisant les citoyens,
 - soutenir les acteurs intermédiaires tels que les ONG,
 - soutenir l'élaboration de politiques d'égalité à l'échelon national, et encourager l'échange de bonnes pratiques.

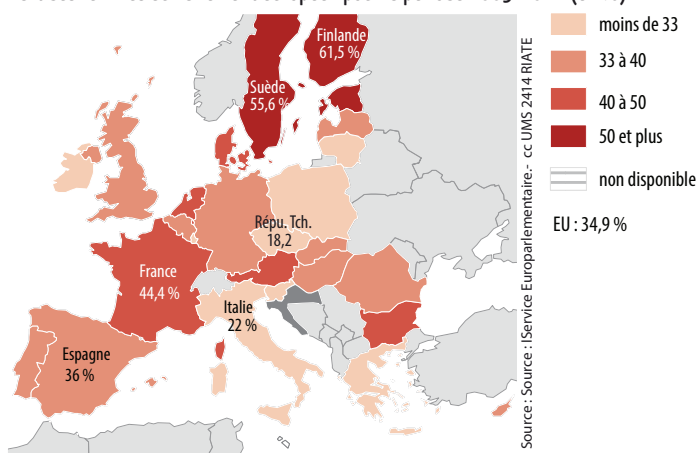
L'orientation sexuelle

En 2014 a été adopté le « rapport Lunacek », initiative de la députée autrichienne écologiste Ulrike Lunacek. Il propose une feuille de route contre l'homophobie et les discriminations liées à l'orientation sexuelle. Ce vote a donné lieu à une intense campagne de désinformation menée par les lobbies chrétiens conservateurs, campagne largement relayée par le Parti Populaire Européen.

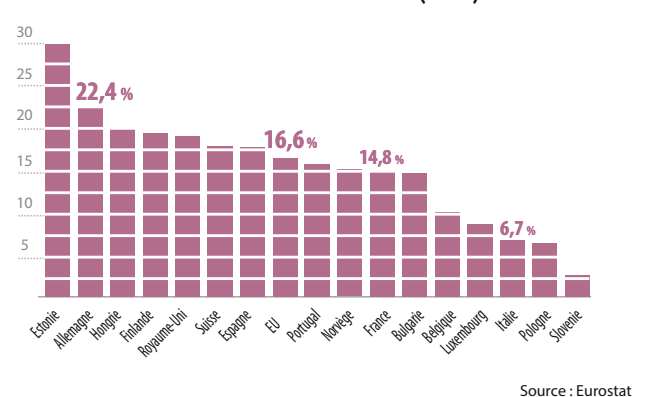
Les Roms

En 2011, l'Union européenne a adopté un cadre incitant les États à mieux intégrer les Roms. La Commission constate que des progrès restent à faire concernant la participation des organisations de la société civile, l'adoption de méthodes rigoureuses de suivi et l'allocation d'un budget suffisant.

Part des femmes au Parlement européen pour la période 2009-2014 (en %)



Ecart de salaire moyen entre des employé-e-s homme et femme en 2012 (en %)



Votez pour l'Europe de la diversité et de l'égalité ! Votez Europe Ecologie !

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

La politique européenne de la pêche

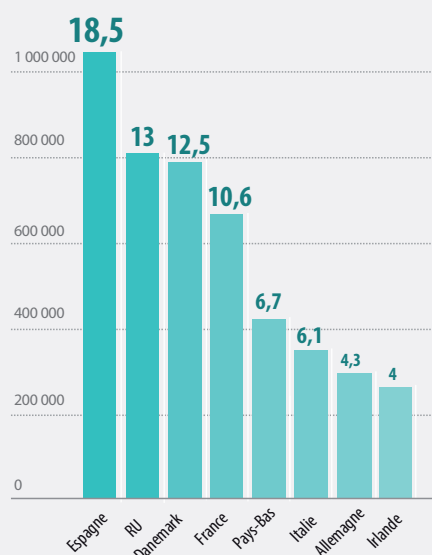
DES CHIFFRES

- L'UE : 1^{er} territoire maritime au monde, 3^e producteur de pêche et d'aquaculture.
- 400 000 employé-e-s.
- 70% des espèces pêchées en Europe sont surexploitées.
- L'UE importe 60% de sa consommation de poisson.

NOS PROPOSITIONS

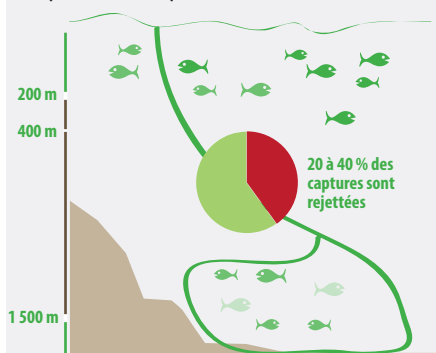
- Veiller à la reconstitution des stocks.
- Privilégier la pêche artisanale, créatrice d'emplois.
- Protéger les pays du Sud du pillage de leurs eaux.
- Mettre fin aux subventions et interdire le chalutage en eaux profondes, désastreuses pour l'environnement.

Principaux producteurs de poissons en 2010 (UE)
Capture et aquaculture
(en tonnes et en % dans l'Union Européenne)



Source : Eurostat et Eumofa.

La pêche en eaux profondes (entre 200-400 m et 1 500 m)



Impacts

- Destruction des milieux fragiles sous-marins
- Déclin des populations de poissons d'eau profonde, plus fragiles et au cycle de reproduction plus lent que les autres

La consommation mondiale de produits de la pêche ne cesse de croître, entraînant une baisse inquiétante des stocks de poissons. Pour y faire face, l'Union européenne fait aujourd'hui évoluer sa politique de la pêche vers une meilleure préservation des espèces marines. Avec cependant un gros bémol : malgré les ravages qu'elle provoque, la pêche en eaux profondes reste autorisée.

UNE POLITIQUE LONGTEMPS PRODUCTIVISTE

À sa création en 1970, la politique commune de la pêche avait pour but d'encourager les pêcheurs à augmenter leur rendement pour procurer aux Européens du poisson en abondance à un prix abordable.

La baisse des stocks de poisson pousse l'Union européenne à faire évoluer sa politique de la pêche. En 1983, le concept de stabilité relative des stocks (quotas de pêche par État membre et taux admissibles de captures) émerge. Mais la politique européenne reste alors dans la contradiction, additionnant les mesures de protection et le soutien à la modernisation des équipements.

AUJOURD'HUI, LA PRÉSERVATION DES STOCKS

Fin 2013, la nouvelle politique, adoptée par le Parlement européen, établit un principe révolutionnaire, celui du rendement maximal durable : ne pas pêcher davantage que ce qu'un stock donné peut produire en une année. Les États membres qui présentent des flottes de pêche surdimensionnées pourraient être privés des subventions européennes. Et les consommateurs bénéficieront de davantage d'informations : les étiquettes préciseront la zone de capture ou le type d'engin de pêche utilisé.

LE DANGER DE LA PÊCHE EN EAUX PROFONDES

La pêche en eaux profondes dans l'Atlantique du Nord-Est, née dans les années 1980, s'est développée en dehors de tout cadre réglementaire. Or, le niveau des stocks des espèces d'eaux profondes est inconnu. Et la pêche au chalut racle sans discernement le fond de l'océan, provoquant la destruction d'un patrimoine marin vieux de plusieurs millénaires (coraux, éponges, sédiments).

Cette pratique s'opère au profit d'une rentabilité économique dérisoire. Elle est largement subventionnée et s'avère socialement non durable. Chaque tonne de poisson pêché coûte entre 388 et 494 euros à la société.

La Commission européenne a proposé un règlement pour interdire le chalutage en eaux profondes. Les citoyens européens ont exercé une forte pression en ce sens : une pétition pour l'interdiction du chalutage en eaux profondes a récolté 830 000 signatures. Mais 342 eurodéputés (dont les parlementaires socialistes français) ont refusé l'interdiction de ce chalutage, 326 ont voté pour.

Mettons fin à la destruction des fonds marins ! Nous voulons une politique européenne de la pêche qui protège les ressources naturelles et défende l'emploi !

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

La crise de la zone euro

DES CHIFFRES

- 1 600 milliards d'euros : ce que les États européens ont accordé aux banques entre 2008 et 2011.
- 500 milliards d'euros : le budget disponible à l'avenir pour sauver les États en difficulté.

NOS PROPOSITIONS

- Faire du Mécanisme européen de stabilité un outil de solidarité européenne. Il doit être à la disposition d'un Ministre européen de l'économie et des finances au sein de la Commission, et non dans la main des États.
- Donner un budget à l'Europe fédérale : taxe européenne sur les transactions financières, TVA européenne, taxe carbone aux frontières, et demain, mutualisation des dettes par des eurobonds.

L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

L'Union économique et monétaire (UEM) désigne l'ensemble des politiques mises en œuvre par les États depuis 1990 en vue de rapprocher les économies européennes, et à terme d'adopter la monnaie unique. Pour cela, ils se sont fixé des critères de convergence inscrits dans le traité de Maastricht en 1992, puis dans le Pacte de Stabilité et de Croissance de 1997. Ce sont les fameux 3% de déficit et 60% de dette publique. Pas question que les finances publiques d'un État dérapent, car cela aurait des conséquences sur tous les pays partageant la monnaie unique.

LA CRISE DE 2010

En 2008, la crise des subprimes explose aux États-Unis et conduit à la faillite de Lehman Brothers. La crise ébranle le monde de la finance, obligeant les États à venir en aide à leurs systèmes bancaires. Partout, les dettes publiques augmentent de façon considérable. Mais en Europe, cette crise s'aggrave au printemps 2010, quand la fraude des comptes publics grecs est mise au grand jour. Puis à l'automne survient l'explosion de la dette publique irlandaise, suite au sauvetage de ses principales banques. En Espagne, les banques sont en outre confrontées à l'explosion d'une bulle immobilière.

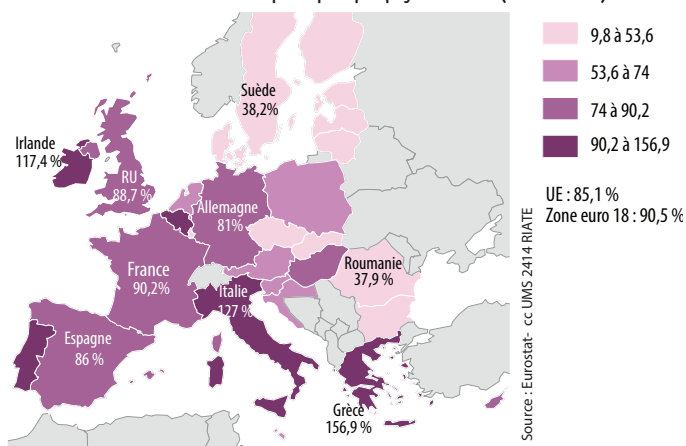
LA RÉACTION DE L'EUROPE

La crise a fait éclater au grand jour les insuffisances des règles européennes. L'euro s'était construit sur la seule discipline budgétaire (3% de déficit, 60% de dette publique). L'éclatement de la bulle immobilière espagnole a montré que l'endettement privé pouvait tout autant déstabiliser une économie. Le Pacte de Stabilité et de Croissance a donc été révisé pour compléter la surveillance de la zone euro (Six & Two Pack). Objectif : mieux observer les déséquilibres économiques pour prévenir les crises qui fragiliseraient la zone euro. Mais si les pays sont mieux surveillés une fois entrés dans la zone euro, les critères d'adhésion n'ont pas été modifiés ! La « soutenabilité » de l'ensemble de l'économie, pas seulement de celle des finances publiques, doit être la règle.

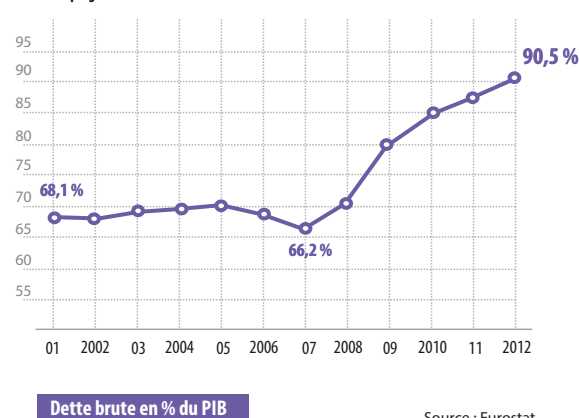
VERS UN FONDS MONÉTAIRE EUROPÉEN

La crise a été largement aggravée par la spéculation sur les dettes des États membres. Les marchés ont parié sur l'incapacité de l'Union européenne à aider ses membres en difficulté. Bien qu'ils aient tardé à réagir, les États européens se sont ressaisis et ont lancé les premières bases d'un Fonds monétaire européen. Doté de 80 milliards d'euros, le Mécanisme européen de stabilité (MES) peut emprunter jusqu'à 500 milliards d'euros sur les marchés, pour venir en aide à l'avenir, sous forme de prêts, aux États européens en difficulté.

Dettes brutes des administrations publiques par pays en 2012 (en % du PIB)



Evolution de la dette brute des administrations publiques des 18 pays de la zone euro entre 2001 et 2012



**La crise de la zone euro n'est pas seulement une crise des dettes publiques.
C'est surtout le résultat de l'absence d'Europe fédérale.**

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

Les Roms dans l'Union européenne

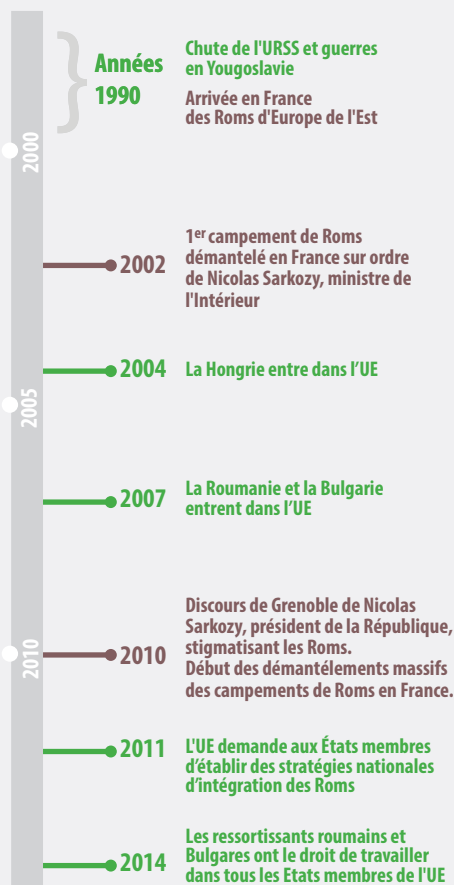
DES CHIFFRES

- Près de 400 campements de Roms en France.
- 40% sont en Île-de-France (dont la moitié en Seine-Saint-Denis). Autres régions concernées : Nord-Pas-de-Calais, PACA, Pays-de-la-Loire et Rhône-Alpes.

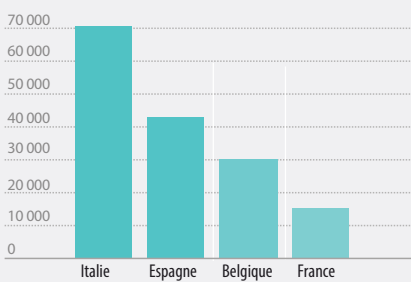
NOS PROPOSITIONS

- Établir et mettre en place des politiques d'intégration centrées sur les Roms qui soient chiffrées, réalistes et suivies, comme le préconise déjà l'Union européenne.
- Assurer aux Roms les mêmes droits qu'à tous les autres citoyens de l'UE.
- Permettre aux Roms de sortir de la précarité et d'accéder à l'éducation, à un logement pérenne et à un travail.

Chronologie



Nombre de Roms d'Europe de l'Est dans les États tiers en 2013



QUI SONT LES ROMS ?

Pour l'Union européenne

Selon la définition de l'Union européenne, les Roms incluent aussi les Sintés (Manouches), les Kalés (Gitans), les Tsiganes, les gens du voyage, etc. Originaires d'Inde, ils sont présents en Europe depuis le Moyen Âge. Aujourd'hui, ils sont environ 6 millions au sein de l'UE, 400 000 en France. Ils résident dans la quasi-totalité des pays membres.

Pour la France

Officiellement, le terme « Rom » désigne uniquement les Roms d'Europe de l'Est (originaires de Roumanie, Bulgarie ou Hongrie, mais aussi de pays hors-UE). Ils seraient 17 000 en France.

LA LIBRE-CIRCULATION DES ROMS DANS L'UNION

Dans l'Union européenne

Comme tout Européen, les Roms roumains, bulgares ou hongrois peuvent se rendre dans un autre pays membre de l'Union européenne. Et ne peuvent y rester plus de 3 mois s'ils ne disposent pas de ressources suffisantes.

Lors de l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'UE, 9 pays européens, dont la France, avaient imposé des restrictions à l'accès à l'emploi sur leur territoire des ressortissants de ces nouveaux pays membres. Ces limites ont pris fin le 1^{er} janvier 2014.

En France

Les Roms d'Europe de l'Est présents en France ont pour la plupart quitté leur pays d'origine dans les années 1990, suite à la chute de l'URSS et aux guerres dans l'ex-Yougoslavie. L'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'UE en 2007 a provoqué des allers-retours plus fréquents de ces populations entre la France et leur pays d'origine.

L'impossibilité pour les Roms d'accéder à l'emploi en France jusqu'en 2014 les a maintenus dans une grande précarité. Ils ont été obligés de vivre dans des bidonvilles, dans des conditions sanitaires extrêmement précaires, sans accès à l'éducation ou à la santé.

LES POLITIQUES DES ÉTATS MEMBRES

Dans l'Union européenne

Plusieurs pays de l'Union européenne ont mis en place des politiques de démantèlement de campements de Roms et d'expulsions, comme l'Italie de Berlusconi et la France, sous Sarkozy puis sous Hollande. L'UE a demandé en 2011 à tous les pays membres d'établir des stratégies nationales d'intégration des Roms.

En France

La Commission européenne s'interroge sur l'efficacité la stratégie française d'intégration des Roms. En effet, la France refuse de développer une politique qui cible spécifiquement un groupe ethnique. En revanche, la Commission montre en exemple les « villages d'insertion », développés en Seine-Saint-Denis avec le Fonds européen de développement régional (FEDER).

**Tous les citoyens européens doivent être traités de manière égale.
Non aux campements insalubres et à la stigmatisation ! Oui à l'intégration des Roms !**

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

Histoire de la construction européenne

DES CHIFFRES

- 167 millions d'habitants dans l'Union européenne en 1957, 505 millions aujourd'hui.
- Budget européen en 1960 : 0,03% du PIB des États membres. Il représente 1% de leur PIB aujourd'hui.

NOS PROPOSITIONS

- L'UE doit franchir un nouveau cap pour fonder une Europe fédérale, démocratique et citoyenne.
- Elle doit s'engager sur la voie de la transformation écologique et sociale par le biais d'un Pacte écologique et solidaire.

1945-1956 : LES DÉBUTS DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Point de départ, la déclaration Schuman de 1950 : « L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. » Le Conseil de l'Europe, l'OTAN et la Communauté européenne du charbon et de l'acier sont créés.

1957-1984 : LA COMMUNAUTÉ SE DÉVELOPPE ET S'ÉLARGIT

Le traité de Rome introduit la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté de l'énergie atomique. La Communauté vit son premier élargissement. L'union douanière et la politique agricole commune sont réalisées. En 1979, le Parlement européen est élu au suffrage universel direct pour la première fois.

1985-1991 : MISE EN PLACE DU MARCHÉ UNIQUE

L'accord de Schengen instaure la libre-circulation des personnes. L'Acte unique européen modifie le fonctionnement des institutions afin d'achever le marché unique, conformément au programme présenté par Jacques Delors, alors président de la Commission.

1992-2009 : NAISSANCE DE L'EUROPE POLITIQUE

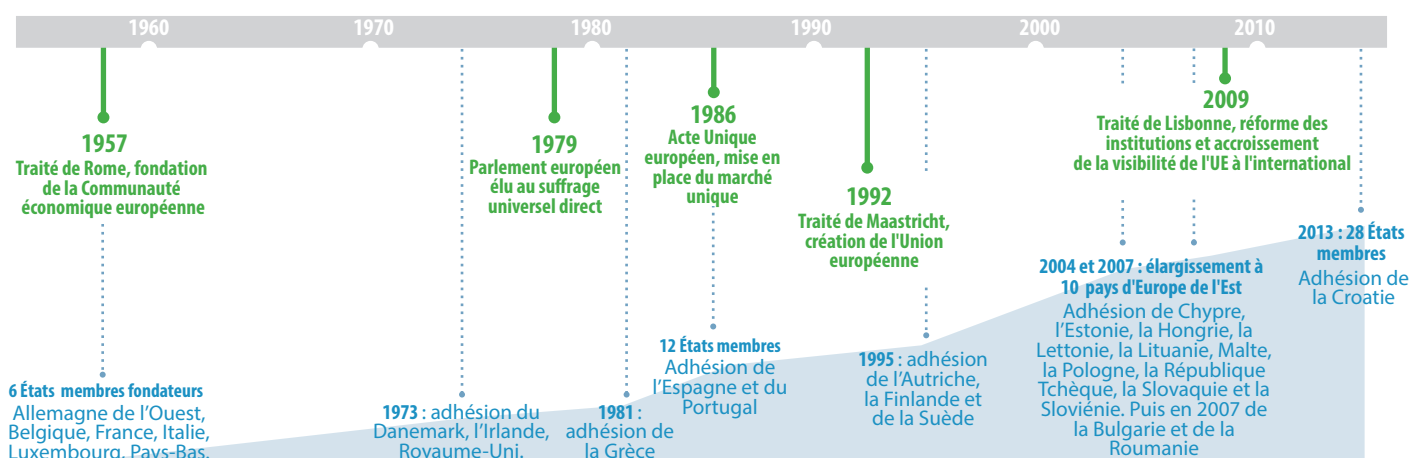
En 1992, le Traité de Maastricht crée l'Union européenne qui comporte 3 piliers : les Communautés européennes, la politique étrangère et de sécurité commune et la coopération de justice et affaires intérieures. Le traité institue aussi une citoyenneté européenne. L'euro est introduit en 2002.

Dix pays d'Europe de l'Est adhèrent à l'Union en 2004 et 2007.

Le Traité de Lisbonne (2009) réforme le processus de décision et accroît la visibilité de l'Union européenne sur la scène internationale.

VERS UNE EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE ?

La crise économique a eu des répercussions extrêmes sur les populations européennes. En l'état, l'UE a échoué à sortir le continent de la crise et a abandonné l'initiative à des gouvernements dépassés. Toutes les solutions adoptées ne sont que des demi-mesures arrachées à l'urgence. Nous devons nous engager sur la voie d'un nouveau modèle de développement par la mise en place de politiques communes aptes à faire face aux crises.



Nous sommes pour une Europe fédérale qui associe les citoyens et permette une véritable solidarité.

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

L'EURO

DES CHIFFRES

- 18 États membres ont adopté l'euro. 330 millions de personnes l'utilisent.
- L'euro est la 2^{ème} monnaie au monde pour le montant des transactions et la 1^{ère} pour la quantité de billets en circulation.

NOS PROPOSITIONS

- Changer les statuts de la Banque centrale européenne (BCE) pour faire de l'emploi, de l'activité économique et de la lutte contre les inégalités sociales des objectifs complémentaires.
- Faire de la convergence économique, sociale et fiscale le socle d'une nouvelle politique économique européenne. Sans cela, pas de monnaie unique.

Créé en 2002, l'euro est la deuxième monnaie au monde pour le montant de ses transactions, derrière le dollar. La zone euro compte 18 pays européens – la Lituanie devrait s'y joindre en 2015. Depuis plusieurs années, elle est pourtant en récession. Paradoxalement, l'euro est aussi la devise la plus forte du monde vis-à-vis du dollar, du yuan, de la livre ou du franc suisse. Euro fort, croissance faible : comment « réparer l'euro » pour sauver l'Europe ?

POURQUOI L'EURO EST-IL SI FORT ?

La valeur d'une monnaie est censée représenter la performance de son économie. Pourquoi l'euro est-il donc si fort, alors que la croissance de la zone euro est si faible ? Parce que sa situation économique n'est pas si mauvaise. En 2013, la zone euro était en excédent de plus de 200 milliards d'euros, soit 100 milliards d'euros de plus qu'en 2012. Un excédent renforcé par la contraction de la demande intérieure du fait des politiques d'austérité généralisées. Plus d'exportations et moins d'importations, cela alimente la demande d'euro et réduit celle de dollars. Mais la moyenne européenne cache des divergences nationales fortes. Enfin, l'euro est une valeur refuge pour les marchés financiers, un gage de confiance dans l'économie européenne qui fait de la monnaie unique la devise la plus forte du monde vis-à-vis du dollar, du yuan, de la livre, du franc suisse.

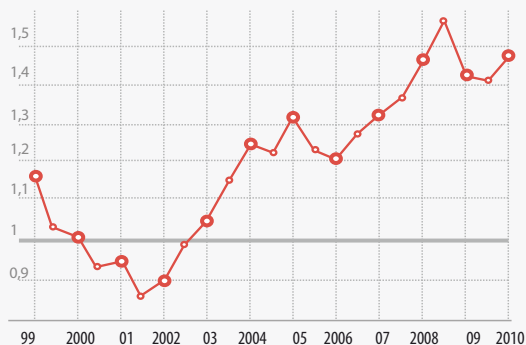
QUELLES CONSÉQUENCES SUR L'ÉCONOMIE ?

Un euro fort permet d'importer à bas coût, notamment notre pétrole. En revanche, l'euro fort pénalise fortement les exportations vers l'extérieur de la zone euro. Certains pays, comme l'Allemagne, supportent plus facilement un euro fort. Leurs exportations, à forte valeur ajoutée, sont en effet peu sensibles aux variations de prix induites par celles du taux de change. Selon l'économiste Patrick Arthus, lorsque le prix des exportations augmente de 10 %, les volumes baissent de 8 % à Rome, de 9 % à Lisbonne et de 11 % à Madrid et à Paris, mais de -3 % à Berlin.

SORTIR DE L'EURO, UNE FAUSSE BONNE IDÉE

Sortir de l'euro provoquerait une dévaluation immédiate du franc, ce qui renchérirait le prix de tous les biens importés, qui représentent aujourd'hui plus du tiers de notre produit intérieur brut. Cela provoquerait ainsi un appauvrissement généralisé, une baisse du pouvoir d'achat, touchant en premier lieu les plus modestes, à commencer par le prix de l'essence et du gaz puis de l'électricité. L'épargne des français serait également touchée et une baisse de la consommation aggraverait le chômage et les inégalités sociales se creuseraient encore plus.

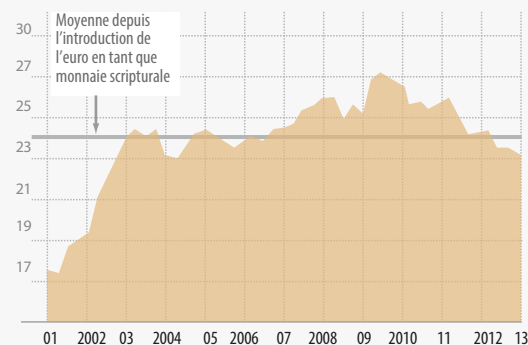
Evolution du taux de change euro - dollar entre 1999 et 2010



Taux de change Euro - Dollar

Source : Banque centrale européenne

Evolution de la place de l'euro en tant que monnaie de réserve internationale entre 2001 et 2013



Part de l'euro en %

Source : FMI

Réparons l'euro pour sauver l'Europe. Et donnons comme objectif à la BCE de favoriser l'emploi et de lutter contre les inégalités sociales, en incluant les partenaires sociaux dans la définition de la politique monétaire.

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

Politique environnementale européenne

DES CHIFFRES

- 1 espèce sur 4 est menacée d'extinction en Europe.
- 95 % des Européens* considèrent la protection de l'environnement « personnellement importante ».
- 75 % souhaitent qu'elle soit mise en commun dans l'UE.

* Sondage de la Commission européenne

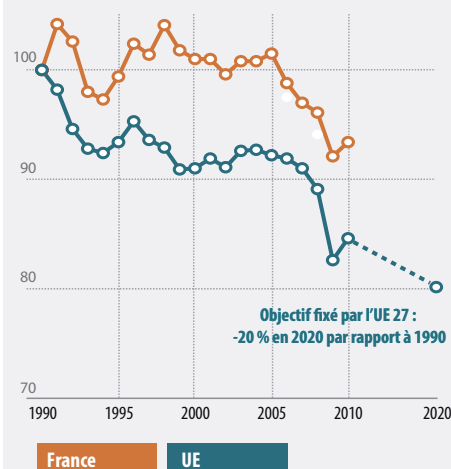
NOS PROPOSITIONS

- Interdire tous les produits chimiques soupçonnés d'être cancérigènes ou de perturber le système hormonal.
- Reconnaître la notion de « préjudice environnemental » pour poursuivre les pollueurs en justice.
- Harmoniser les sanctions et coordonner les services douaniers pour lutter contre le trafic d'espèces sauvages.
- Reconnaître un statut juridique à l'animal.

Objectifs climat 2020 fixés par l'Union européenne



Evolution des émissions des 6 gaz à effet de serre entre 1990 et 2010 (en base 100)



Source : SOeS, d'après Citepa, inventaire CCNUCC janvier 2012
Agence européenne pour l'environnement, 2012

C'est en 1972 qu'a été adopté le premier programme d'action pour l'environnement. Depuis, de très nombreuses lois ont été adoptées. 80 % de la législation française en matière d'environnement est d'origine communautaire.

L'AIR

La lutte contre la pollution de l'air vise différents types de polluants ainsi que leur source. L'objectif européen est de réduire le nombre de décès liés à la pollution atmosphérique de 40 % d'ici à 2020, par rapport au niveau de 2000. Cet objectif s'est traduit par l'adoption de mesures visant à fixer des plafonds d'émissions pour les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, comme les normes EURO VI pour les véhicules utilitaires lourds.

L'EAU

L'Union a adopté des mesures pour empêcher la pollution des eaux. La directive-cadre sur l'eau constitue le cadre d'action. Elle fixe plusieurs objectifs : atteindre un bon état des eaux en 2015, réduire progressivement les rejets, émissions ou pertes pour les substances prioritaires, et supprimer les rejets d'ici à 2021 des substances les plus dangereuses.

La consommation d'eau augmente partout en Europe et son utilisation par l'agriculture intensive et l'industrie pollue les nappes phréatiques. L'eau doit être mieux préservée et les normes sanitaires européennes renforcées et appliquées sans exception.

LES SOLS

L'Europe dispose d'objectifs communs pour empêcher la dégradation des sols et remettre en état ceux qui sont dégradés. La stratégie prévoit notamment l'identification des zones à risque et des sites pollués, ainsi que la restauration des sols dégradés.

L'agriculture conventionnelle menace gravement les insectes pollinisateurs, qui sont essentiels à la reproduction végétale. Europe Écologie demande une refonte des procédures de mise sur le marché des pesticides et insecticides, et que l'usage des pesticides en Europe diminue de moitié.

LA BIODIVERSITÉ

Afin de préserver la biodiversité et de lutter contre l'extinction des espèces, l'Union a créé un vaste réseau de sites protégés, le réseau « Natura 2000 », et a fait de la protection de la biodiversité un des objectifs majeurs du 6ème Programme d'action pour l'environnement. Une Stratégie pour la préservation de la biodiversité a été établie, visant à enrayer la perte de biodiversité dans l'Union d'ici à 2020 et à protéger la biodiversité et les services éco-systémiques d'ici à 2050.

En plus de ces mesures, Europe Écologie souhaite relier les oasis de biodiversité en créant une « trame verte et bleue », c'est-à-dire un réseau continu d'espèces préservées. Nous demandons que la biodiversité soit intégrée à l'ensemble des politiques européennes. Tous les financements publics européens qui détruisent la biodiversité doivent être supprimés et des financements innovants pour investir dans le capital naturel de l'Europe doivent être introduits.

**Donnons vie à l'Europe qui protège notre environnement,
et préserve ainsi notre santé et notre qualité de vie.**

EUROPE
ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)

EN CHIFFRES

- 73 différents types d'OGM sont acceptés au sein de l'UE, dont 19 qui sont en cours de renégociation.
- L'Espagne produit 93 % de la production d'OGM en Europe.
- 2 Européens sur 3 s'opposent à la culture et à la consommation d'OGM.

DES PROPOSITIONS

- Durcir la réglementation européenne concernant la production, l'étiquetage et l'importation d'OGM en Europe, pour aboutir à son interdiction.
- Affecter 50 % de la PAC à l'agriculture paysanne et aux circuits courts et en développant le bio.
- Refuser un Traité de libre-échange transatlantique qui mettrait en péril les législations européennes.

Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) sont issus d'une biotechnologie appelée transgénèse. Il s'agit d'insérer des gènes d'une autre espèce vivante à un animal, un micro-organisme ou une plante. Les OGM sont largement utilisés dans diverses productions agricoles dont les produits servent ensuite en médecine (insuline, hormones de croissance), dans l'industrie (textile, agro-carburants) ou encore l'alimentation.

DES INQUIÉTUDES PERSISTANTES

Impacts sur la santé. Les impacts sur la santé sont incertains. Plusieurs études, notamment sur une variété de maïs transgéniques (le MON 863), ont révélé que les rats sur lesquels étaient effectués les tests souffraient de graves altérations de l'état général après seulement 3 mois : poids des reins, formule sanguine modifiée, tumeurs.

Dissémination et contamination. Les abeilles pollinisent sans distinctions des champs avec/sans OGM, contaminant de nombreuses parcelles, y compris celles de l'agriculture biologique. Le risque de diffusion des OGM dans la nature est bien réel.

Brevetabilité du vivant. Des agriculteurs se retrouvent mis en procès par les compagnies produisant des OGM, parce que leurs plantations ont été involontairement pollinisées par des plants d'OGM « brevetés ». Un agriculteur, dont le maïs avait été contaminé par les transgènes d'un champ voisin, a été poursuivi par la firme propriétaire du brevet de la semence pour vol !

UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

Un débat international. Si l'utilisation des OGM est régularisée au sein de l'UE, ce n'est pas le cas des Etats-Unis, champions mondiaux de production d'OGM alimentaires. L'Argentine, le Brésil et la Chine sont aussi de gros producteurs. Certains pays ont quant à eux interdit la production et l'importation des OGM comme au Pérou, ou en Bolivie.

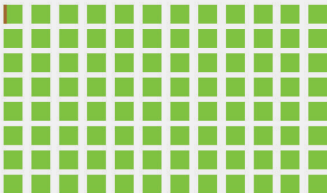
Un enjeu politique et démocratique. Si la population européenne est majoritairement opposée à la culture d'OGM au nom du principe de précaution, les règles internationales de l'Organisation Mondiale du Commerce restent floues et contribuent ainsi à la libre-circulation des OGM.

L'accord de libre-échange transatlantique (TAFTA) représente une menace directe pour le projet démocratique européen. S'il était ratifié, il obligerait l'Europe à autoriser l'importation de tous les produits américains, y compris les OGM.

L'Europe, zone sans OGM. Interdire la culture d'OGM en Europe ne suffit pas, car ils sont introduits via les importations. Un moratoire global doit être adopté au niveau européen. Lors de la signature d'accords commerciaux, les écologistes seront vigilants à ne donner aucun laissez-passer.

Très faiblement cultivés, les OGM
restent présents en France par
le biais des importations

148 000 ha d'OGM soit 0,1 %
des terres agricoles européennes



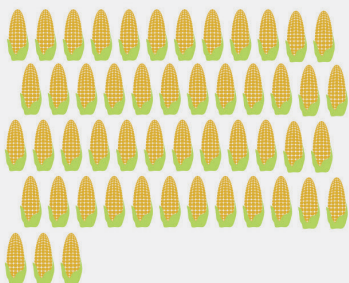
69 500 000 ha d'OGM soit 20 %
des terres agricoles américaines



1 plante génétiquement modifiée
est autorisée à la culture en France



51 plantes génétiquement modifiées
sont autorisées à l'importation en France



Source : ISAAA et InfOGM

Donnons vie à l'Europe sans OGM !

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

La protection des consommateurs

EN CHIFFRES

- 0,4% du PIB européen : c'est le préjudice subi par les victimes de pratiques de ventes déloyales (2010).
- 1 consommateur européen sur 3 n'a pas confiance dans les informations mentionnées sur les étiquettes.

DES PROPOSITIONS

- Protéger les lanceurs d'alerte au niveau européen.
- Accroître les sanctions des fraudes alimentaires et retirer l'agrément d'un exploitant du secteur en cas de récidive.
- Accroître le soutien financier des organisations de consommateurs à dimension européenne et accompagner le développement des organisations nationales.
- Prendre en compte la condition animale et son bien être dans la traçabilité alimentaire.



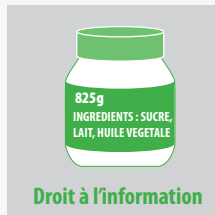
Liberté d'achat



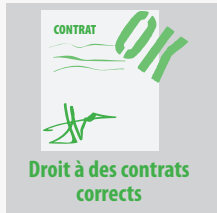
Droit de garantie



Droit à la sécurité



Droit à l'information



Droit à des contrats corrects



Droit de révocation



Droit à comparaison des prix



Droit à ne pas être induit en erreur



Droit à protection pour ses vacances



Droit à des recours

HISTORIQUE

La protection des consommateurs a été citée par la Commission européenne pour la première fois en 1975. L'accident nucléaire de Tchernobyl en 1986, puis les crises sanitaires nombreuses dès 1996 sur fond de « vache folle », ont conduit à un renforcement de la politique européenne de protection des consommateurs.

Depuis le Traité de Lisbonne de 2009, la protection des consommateurs devient une politique transversale partagée entre l'Union européenne et les Etats.

10 PRINCIPES PROTECTEURS

Le programme d'action européen dans le domaine de la politique des consommateurs est doté de 157 millions d'euros sur 7 ans.

L'Union a adopté un ensemble de normes sur la base de dix principes généraux. Ces règles représentent un socle commun : les lois nationales sur la protection des consommateurs ne peuvent accorder qu'un niveau de protection supérieur à celui de l'Union européenne.

- 1. La liberté d'achat** : le consommateur est libre d'acheter où il veut en Europe sans payer de droits de douanes en retour.
- 2. Le droit de garantie** : le consommateur a le droit au retour de son produit s'il ne correspond pas aux qualités convenues.
- 3. Le droit à la sécurité** : le consommateur a droit à la sûreté des produits qu'il achète. Un système européen d'alerte existe (RAPEX) pour permettre le retrait du commerce des produits dangereux.
- 4. Le droit à l'information** : le consommateur a le droit à une information complète et claire, par le biais de l'étiquetage (ex : additifs, colorants, OGM).
- 5. Le droit à des contrats corrects** : le consommateur doit être protégé contre des conditions abusives ou floues des contrats.
- 6. Le droit de révocation** : le consommateur doit disposer d'au moins 7 jours pour se rétracter dans le cadre de ventes conclues soit à distance, soit par démarchage (ex : téléphone, télévision, internet).
- 7. Le droit à comparaison des prix.**
- 8. Le droit à ne pas être induit en erreur** : le consommateur doit être protégé contre la publicité mensongère ou des pratiques commerciales trompeuses (ex : omissions).
Le droit à protection pour ses vacances : le consommateur est protégé contre les abus de tromperie, annulation ou surréservation des compagnies de voyages, lui donnant droit à remboursement ou dédommagement.
- 9. Le droit à des recours** : création d'un réseau de Centres européens de consommateurs chargés à la fois d'informer le consommateur et de lui offrir un service d'aide à la résolution amiable des litiges.

L'Union protège tous les consommateurs au niveau européen,
grâce à de nombreuses règles communes.

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

Politique alimentaire : l'Europe dans nos assiettes

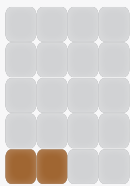
EN CHIFFRES

- 1 Hépatite A sur 10 proviendrait d'une contamination alimentaire.
- Seuls 2 à 3% des conteneurs entrant en Europe sont contrôlés.

DES PROPOSITIONS

- Raccourcir les chaînes de productions et les intermédiaires.
- Obliger à donner une traçabilité claire pour tous les produits, même transformés.
- Accroître les sanctions des fraudes alimentaires, et retirer l'agrément d'un exploitant du secteur alimentaire qui récidive.
- Empêcher les produits dangereux d'entrer sur le marché intérieur de l'Union et approfondir la lutte contre les escroqueries transfrontalières.

Le chocolat au lait



USA
10 % de cacao
minimum



Europe
35 % de cacao
minimum

La confiture



45 % de fruits
minimum

Le rosé



L'Union européenne a réglementé à plusieurs reprises dans le domaine des denrées alimentaires et des produits de consommation avec l'objectif de renforcer le droit à l'information du consommateur, afin de garantir sa sécurité, de réduire les fraudes alimentaires et d'empêcher qu'il soit induit en erreur. Par le biais de l'étiquetage du produit, de sa présentation mais aussi de sa composition, l'UE a renforcé la protection des citoyens européens.

Outre des règles variées concernant le miel, les jus de fruits et les produits laitiers, l'Union a aussi prise des mesures sur le chocolat, les confitures et les vins, que nous vous présentons ci-dessous.

Vins et produits vitivinicoles

Les appellations européennes assurent une meilleure traçabilité et une bonne qualité des vins. Elles sont reconnues par une grande partie des pays mondiaux (voir la fiche sur la protection des produits alimentaires européens).

La pratique de couper le vin à l'eau a été interdite, on ne parlera plus de vin dans ce cas !

Depuis 2012 le vin bio est aussi réglementé par l'UE, cela ne change rien à la production française, déjà en avant-garde, mais oblige d'autres pays à réduire la présence des sulfites.

Le débat européen sur le vin rosé : une victoire de la qualité ! En 2009, la Commission européenne a présenté aux Etats une proposition pour réglementer le vin rosé, et permettre les mélanges entre le vin rouge et blanc. Ces mélanges seraient appelés « vin rosé ». La France comme les autres Etats avaient accepté une telle proposition, mais les viticulteurs en Provence ont lancé une mobilisation. L'Etat français a alors changé d'avis, et avec l'appui de l'Italie, la Hongrie et la Grèce, le projet a été abandonné. Le vin rosé restera du « vrai » rosé.

Cacao et chocolat

La directive de 1973 (appliquée seulement par la moitié des Etats) prévoyait que le chocolat ne pouvait être composé qu'à partir de pur beurre de cacao. Les autres Etats quant à eux autorisaient une importante dose de matières grasses végétales dans le chocolat.

Le compromis de 2000 prévoit la possibilité d'utiliser de la matière grasse végétale dans le chocolat, autres que le beurre de cacao (matière la plus onéreuse dans le chocolat), ne dépassant pas 5 % du produit fini.

Pour s'appeler « chocolat », le produit basique doit être composé de 35 % de matière sèche totale de cacao au moins (hors sucres et autres composants). Il est obligatoirement noté sur l'étiquette si le chocolat contient des matières grasses végétales autres que le beurre de cacao.

Confitures et crèmes de marrons

Cette directive a permis une réduction des additifs et des conservateurs qui composaient les confitures industrielles. La teneur en sucre a elle aussi été contrôlée. Pour s'appeler « confiture » ou « gelée », les produits finis doivent avoir une teneur minimale en fruit de 45 % mais des teneurs inférieures sont possibles selon les fruits.

**Considérée comme intrusive dans le domaine de l'alimentation,
la politique de l'UE a souvent changé positivement le quotidien des européens.**

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

La lutte contre le changement climatique

EN CHIFFRES

- L'objectif européen : ne pas dépasser 2°C par rapport à la température de la période préindustrielle.
- Le mécanisme d'achat des droits à polluer devrait rapporter 30 milliards d'euros par an entre 2013 et 2020.

DES PROPOSITIONS

- Modifier le marché Carbone : il faut faire payer plus cher les CO₂ émis pour que les mécanismes jouent réellement leur rôle. Notre proposition : 30 dollars la tonne de CO₂.
- Réglementer rapidement sur les déperditions et les économies d'énergie. Fixer des objectifs européens en recherche et développement pour aboutir à des équipements adaptés : transports collectifs, voiture individuelle, chauffage à faible consommation.

L'approche de l'Union européenne face au changement climatique est unique sur la scène internationale : les objectifs de Bruxelles sont ambitieux mais les 28 Etats membres peinent à convaincre leurs partenaires mondiaux.

LES INSTRUMENTS DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Afin d'appuyer ses engagements internationaux, l'UE s'est dotée d'un paquet législatif, le plus exhaustif et ambitieux du monde. Véritable plan d'action pour lutter contre le changement climatique et mettre en place une politique commune de l'énergie, le **paquet Climat-Energie** a été adopté en 2008.

Le but est d'atteindre d'ici 2020 l'objectif des «**3 fois 20**» :

- Réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre
- Amélioration de 20% de l'efficacité énergétique
- 20% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie de l'UE.

Le marché Carbone : Les objectifs de réduction des émissions de l'Union reposent sur l'instauration d'un marché des «droits à polluer». Un plafond est fixé pour les émissions globales des installations à l'exemple des centrales électriques. Les installations reçoivent des quotas pour émettre une certaine quantité de gaz à effet de serre. Celles qui prévoient de produire plus d'émissions que les quotas doivent soit investir dans des technologies qui réduisent leurs émissions, soit acheter des quotas sur le marché.

DES ENJEUX MAJEURS




Pour l'UE, il s'agit de faire face aux échecs des négociations passées. A Doha en 2012, le Protocole de Kyoto a été prolongé de justesse jusqu'en 2020. L'Europe doit aussi maintenir des objectifs ambitieux pour être leader lors des négociations internationales à Paris en 2015, qui doivent déboucher à un accord pour l'après 2020. Enfin, le défi est de lier concrètement les politiques climatique et énergétique.

L'IMPORTANCE DU DÉBAT

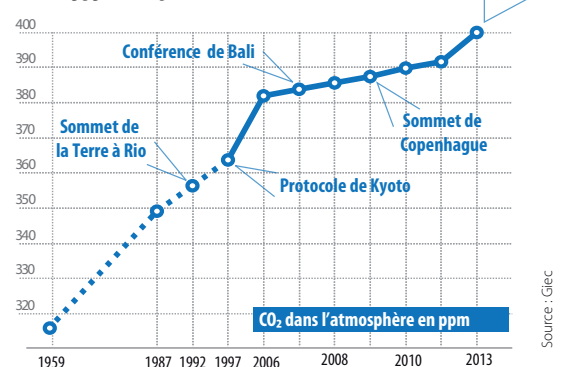
Le paquet énergie-climat génère des tensions considérables : les modèles énergétiques des pays européens sont extrêmement différents : la France mise sur le nucléaire quand l'Allemagne investit massivement dans les renouvelables.

Les objectifs propres à l'UE sont en théorie ambitieux, mais le manque de moyens financiers et le manque de volonté politique retardent l'atteinte des objectifs. Autre problème : la faible mobilisation sur les économies d'énergies. Les industriels y tiennent peu et les Etats ne font pas le travail de rattrapage.

La négociation des scénarios

Objectifs 2030	Du groupe écologiste	Voté en commission ITRE / ENVI	Proposition de la Commission
 Réduction des gaz à effet de serre	- 60 %	- 40 %	- 40 %
 Evolution des renouvelables	+45 %	+30 %	+27 %
 Efficacité énergétique	+40 %	+40 %	RIEN

Evolution de la teneur en CO₂ dans l'atmosphère entre 1959 et 2013



L'UE doit renforcer ses objectifs pour rester le leader mondial dans la lutte contre le changement climatique!

**EUROPE
ÉCOLOGIE**
Donnons vie à l'Europe.

La protection des produits alimentaires européens

EN CHIFFRES

- 1100 appellations géographiques enregistrées par l'Union européenne dans le monde, majoritairement en Europe.
- Les appellations représentent un chiffre d'affaires de plus de 15 milliards d'euros, principalement pour les fromages (1/3) et les bières (1/5).

DES PROPOSITIONS

- Simplification du poids administratif pour une meilleure lisibilité du système.
- Revalorisation des appellations européennes, qui restent méconnues au niveau national en comparaison avec les AOC (France).
- Meilleure traçabilité de l'ensemble des produits mis sur le marché.
- Orientation des appellations européennes vers un plus grand respect environnemental.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Afin de protéger et promouvoir les productions alimentaires européennes, l'Union européenne a mis en place en 1992 **quatre systèmes d'appellations** (cf infographies). Afin de bénéficier de ces appellations, un produit agricole ou une denrée alimentaire doit répondre à un cahier des charges stricte, établi par l'Union européenne.

Il ne faut pas confondre ces 4 appellations européennes avec les appellations nationales qui dépendent des réglementations étatiques. Ces appellations nationales sont souvent plus strictes que les appellations européennes, elles sont donc considérées comme de meilleure qualité. Exemples en France : AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) et Agriculture Biologique (AB).

UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

En 2005, les Etats-Unis ont lancé une procédure devant l'Organisation Mondiale du Commerce afin de contester la politique européenne sur les AOP-IGP, considérées comme des « barrières commerciales illégales ». L'OMC a donné raison à l'Union européenne en reconnaissant la validité d'appellations spécifiques à un territoire et en mettant en avant la qualité et/ou un procédé de production particulier.

Pourtant elle a jugé abusif le fait de ne restreindre les appellations qu'à des productions européennes. C'est ainsi que l'UE a reconnu le vin de Napa Valley, en provenance de Californie, comme un AOP. Ce fut le premier produit non européen à recevoir une appellation.

Les appellations européennes

PRODUCTION



TRANSFORMATION



ÉLABORATION



SAVOIR-FAIRE

Appellation d'origine protégée - A.O.P

ex : les volailles de Bresse



ET



ET



ET

Reconnu et constaté

- Nécessité de produire, transformer et élaborer un produit dans une aire géographique déterminée.
- Utilisation d'un savoir-faire reconnu et constaté.

Indications géographiques protégées - I.G.P

ex : l'emmental français



OU



OU



ET

Réputation

- Exigence d'un lien avec une aire géographique déterminée à l'un des différents stades : production, élevage, transformation ou élaboration.
- Reconnaissance de la réputation d'un produit.

Spécialités traditionnelles garanties - STG

ex : pizza napoletana



OU



Mode de production traditionnel

- Nécessité de recourir à des matières premières traditionnelles.
- Exigence soit d'une composition traditionnelle du produit, soit d'un mode de production traditionnel.

Produits de qualité dans les régions ultrapériphériques



L'objectif est de promouvoir les produits des zones défavorisées européennes et d'inciter les agriculteurs régionaux à respecter des exigences de qualité européenne.

Les normes européennes de qualité sont reconnues au niveau international et contribuent à la promotion du savoir faire européen.